UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

(DHA)

MÉMOIRE DE LICENCE

UNE ÉTUDE SUR L'HISTOIRE COLONIALE DES FON : BIOGRAPHIE D'AGOLI-AGBO (1894-1940)

Réalisé par :

AGOLI-AGBO

A. Barthélémy

Sous la direction de:

Dr. Agossou Arthur VIDO

Maître-Assistant des Universités

(CAMES)

Soutenu le 26 mai 2020

Mention : Très Bien (17/20)

Année académique 2019-2020

SOMMAIRE

DEDICACE……...2

REMERCIEMENT……..3

SIGLES ET ACRONYMES…….....4

Résumé……5

Introduction……7

Chapitre I : Des origines du prince Hlo Djèvivi à l'accession au poste de *Gahu* sous le nom de Goutchili……10

Chapitre II : Les circonstances d'accession du *Gahu* Goutchili au trône des Hwégbadjavi……...19

Chapitre III : Les difficultés liées au règne d'Agoli-Agbo et la fin de la monarchie Fon……..31

Conclusion……..42

Sources et éléments de bibliographie……...….43

Liste des photos et des cartes….……47

Liste des tableaux……49

Table des matières……..50

DÉDICACE

À

Tous nos parents, qui ont su nous imprimer le sens de la vie.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes. C'est l'occasion pour nous de témoigner notre profonde gratitude à :

- monsieur Agossou Arthur VIDO, Maître-Assistant des Universités, notre Directeur de Mémoire, qui a accepté conduire la réalisation de ce travail malgré ses multiples tâches.
- tous les enseignants du Département d'Histoire et d'Archéologie, pour avoir assuré notre formation depuis la première année ;
- nos parents Dr. Cyrille AGOLI-AGBO et Dr. Lydie DEDEWANOU, pour leur rigueur scientifique et pour le soutien indéfectible de tous les jours ;
- nos amis, Odile AGOUNDJO, Reine Eulodie DOSSA, Léonnel KAKPO, Achille COFFI, Daouda ILLOUWARE, Armand ADJAHE, Sébastien AHOUANGANSI, le couple Souleman et Bouchourath SADOU ;
- nos camarades d'amphi, en l'occurrence Amour TCHIBOZO, Darius FONGNIKIN, Prosper EGBLEA et Romuald KITY ;
- monsieur le colonel Théodore AGOLI-AGBO, pour votre hospitalité légendaire, notre oncle Tiburce HOUNKPONOU et monsieur Florian AGOLI-AGBO, pour leur disponibilité permanente, nos tantes Blandine et Louise AGOLI-AGBO, pour le soutien financier et moral ;
- monsieur le directeur de l'Office du Tourisme d'Abomey et Région, Gabin DJIMASSE, pour avoir contribué à cette recherche ;
- l'ensemble de nos informateurs, pour l'effort consenti en notre faveur.

SIGLES ET ACRONYMES

ADARA : Association des Descendants et Amis du Roi Agoli-Agbo

ANB : Archives Nationales du Bénin

AOF : Afrique Occidentale Française

BNB : Bibliothèque Nationale du Bénin

DHA : Département d'Histoire et d'Archéologie

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UNB : Université Nationale du Bénin

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

OCBN : Organisation Commune Bénin-Niger.

Résumé

Le royaume du Danxomè, depuis sa création en 1600 jusqu'à la fin de la monarchie en 1900, a connu douze souverains dont le dernier fait l'objet de cette étude. En faisant une lecture croisée des écrits sur l'histoire du Danxomè, nous voyons que plusieurs pans de l'histoire de ce royaume sont abordés et développés par les nationaux et les étrangers. Par contre, quelques facettes de l'histoire de ce royaume restent sombres ou méconnues. D'autres sont carrément torturées ou dénaturées et distillées dans la mémoire collective. Or, quelle que soit la senteur de notre histoire, nous devons être fiers de la partager, de la connaitre et de l'apprécier à juste titre sans la dépourvoir de la vérité. C'est donc dans cet ordre d'idées, que nous avions décidé de faire une étude sur l'histoire coloniale des fon : biographie d'Agoli-Agbo (1894-1940).

A la question, qui est Agoli-Agbo ? Pour réussir cette étude, nous avons focalisé notre recherche sur la collecte des documents écrits existants dans certaines Bibliothèques et centres de documentation de notre pays, notamment la Bibliothèque Centrale de l'UAC, le Centre de Documentation de l'Ex FLASH, la Bibliothèque Nationale du Bénin, les Archives Nationales du Bénin, la Bibliothèque Bénin Excellence etc. Après les sources écrites, viennent les sources orales, qui ont fait l'objet d'une minutieuse enquête de terrain. Nous avons été à Gbindo, dans la commune d'Abomey, à Mougnon, dans la commune de Djidja et à Gblèssogo, dans la commune de Savè.

Né de Nan Kannéyi et de Glèlè, le prince Hlo Djèvivi a connu une enfance plus ou moins difficile à cause de la mort tragique de sa mère. A la mort de son père Glèlè en 1889, il fut très tôt associé à la gestion de la cité en 1890 par son frère roi Béhanzin. Il devint alors le Général à la tête de l'armée danxomènu sous le nom de Goutchili. Il fut proposé par ses siens et nommé par les Français le 15 janvier 1894. Goutchili prend donc un nom fort d'Ago-Li-Agbo et œuvra résolument à la tête de la dynastie des Hwégbadjavi malgré le traité de protectorat français signé le 29 janvier 1894. En 1900, Agoli-Agbo fut déchu et contraint à l'exil au Gabon pendant dix ans. Il retrouve la terre des ancêtres en 1910, puis il fut conduit avec sa suite à Savè où il séjourna pendant quinze ans. Après Savè, il revint à Mougnon, puis à Gbindo dans les années 1920 plus précisément en 1927.

Mots-clés : Histoire coloniale, Fon, Biographie, Ago-Li-Agbo.

Abstract

The kingdom of Danxomè, since its creation in 1600 until the end of the monarchy in 1900, knew twelve sovereigns of which the last is the subject of this study. By cross-reading the writings on the history of Danxomè, we see that several sections of the history of this kingdom are approached and developed by nationals and foreigners. On the other hand, some facets of the history of this kingdom remain dark or unknown. Others are downright tortured or distorted and distilled in the collective memory. However, whatever the scent of our history, we must be proud to share it, to know it and to appreciate it with good reason without depriving it of the truth. It was therefore in this order of ideas that we decided to make a study on the colonial history of the Fon: biography of Agoli-Agbo (1894-1940).

When asked, who is Agoli-Agbo? To succeed in this study, we focused our research on the collection of existing written documents in certain libraries and documentation centers of our country, in particular the Central Library of the UAC, the documentation center of the ex-flash, the library National Bank of Benin, the National Archives of Benin, the Benin Excellence Library etc. After the written sources, come the oral sources, which were the subject of a meticulous field investigation. We have been to Gbindo, in the commune of Abomey, to Mougnon in the commune of Djidja and to Gblèssogo in the commune of Savè.

Born of Nan Kannéyi and Glèlè, Prince Hlo Djèvivi had a more or less difficult childhood because of the tragic death of his mother. On the death of his father Glèlè in 1889, he was very early associated with the management of the city in 1890 by his brother King

Béhanzin. He then became the General at the head of the Danxomènu army under the name of Goutchili. He was proposed by his family and appointed by the French on January 15, 1894. Goutchili therefore took the strong name of Ago-Li-Agbo and worked resolutely at the head of the Hwégbadjavi dynasty despite the French protectorate treaty signed on January 29, 1894 In 1900, Agoli-Agbo was deposed and forced into exile in Gabon for ten years. He found the land of the ancestors in 1910, then he was taken with his suite to Savè where he stayed for fifteen years. After Savè, he returned to Mougnon, then to Gbindo in the 1920s more precisely in 1927 and he died in 1940.

Keywords: colonial history, Fon, biography, Ago-Li-Agbo.

INTRODUCTION

Le royaume du Danxomè est situé au Sud-ouest de l'actuelle République du Bénin. Il a été créé par les Agasuvi au début du XVII^{e} siècle. Réputé pour sa puissance militaire et pour son armée indestructible, ce royaume était l'une des puissantes monarchies de la sous-région. Il a également connu une évolution économique qui reposait notamment sur l'agriculture et le commerce des esclaves. En 1848, l'esclavage est théoriquement aboli dans toutes les colonies françaises[1]. En effet, sous le règne de Guézo (1818-1858)[2], le royaume du Danxomè a perdu cette source de prospérité et la France commence par avoir une certaine emprise sur celui-ci. Ainsi, commence peu à peu les difficultés dans le royaume du Danxomè avec les successeurs du roi Guézo jusqu'au dernier souverain de la dynastie des Agassuvi qui a régné sur le Danxomè dépendant.

Souvent, on constate que, très peu d'écrits sont consacrés à certaines personnalités qui ont d'une manière ou d'une autre travaillé aux côtés des rois ou des grands hommes pour réaliser un exploit héroïque. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit cette étude biographique portant sur la vie, le règne et l'œuvre d'Ago-Li-Agbo, un souverain un peu oublié par les écrits.

Le choix de ce sujet est motivé par double intérêt. Non seulement il se justifie par notre appartenance à la famille royale, plus précisément à la descendance d'Ago-Li-Agbo[3], mais aussi, il est très capital, voire nécessaire de s'intéresser à la vie de certains compagnons des héros pour mieux comprendre et éclairer certains aspects de l'histoire.

Au regard de ce qui précède, nous nous centrons sur une figure importante de l'histoire coloniale des Fon : la biographie d'Ago-Li-Agbo (1894-1940).

Notre travail prend en compte la période allant de 1894 à 1940. L'année 1894 marque l'accession au trône du prince Goutchili, ancien général de l'armée du roi Béhanzin, sous le nom fort d'Ago-Li-Agbo. Quant à l'année 1940, elle correspond à l'année du décès du personnage à étudier. Il est important de noter que nous ne sommes pas le premier à nous aventurer dans une étude biographique de personnage du royaume du Danhomè. Avant nous, certaines études ont été faites sur Agoli-Agbo et sur d'autres rois. En effet, dans leur livre intitulé *une étude sur l'histoire du Danhomè, biographie de Houégbadja (1645-1685),* Agossou Arthur VIDO et Jules LOGOSSOU ont fait une synthèse plus ou moins exhaustive

[1] TOSSOU M. Rogatien, *Réflexion sur la justification de la conquête coloniale française au Dahomey, 1850-1900*, mémoire de maitrise en histoire, 2001,p7.
[2] Guézo est le successeur du roi Adandozan. Il a régné de 1818 à 1858.
[3] L'orthographe authentique de Agoli-Agbo

sur la vie et les œuvres du roi Houégbadja. Ils décrivent les circonstances d'accession au trône du prince AHO, futur Huégbadja, et les différentes réformes engagées dans ce royaume. Agossou Arthur VIDO, dans un autre ouvrage intitulé *Biographie du roi Kpengla du Danhomè (1774-1789*), a décrit les origines de ce roi qui est l'ancêtre de Goutchili futur Agoli-Agbo, ses différentes expéditions militaires menées et sa tolérance religieuse. Le même exercice a été réalisé par Félix A. IROKO, sur le roi Gbèhanzin (ou Béhanzin), fils de Glèlè et petit-fils de Guézo, dans son l'article *Anthroponymie et royauté : le cas de Béhanzin*. Il présente les différents anthroponymes dont est issu le nom fort du monarque fon de la fin du XIX^{è} siècle. Par ailleurs, Adolphe HOUENOU a également fait une étude sur le roi Agadja, un grand conquérant et ses différentes conquêtes dans son mémoire de maitrise intitulé *Biographie du roi Agadja*. Il en est de même pour Joseph Adrien DJIVO qui, dans son livre intitulé *Le Protectorat d'Abomey : Ago-Li-Agbo1894-1900, (la fin de la monarchie du Danxomè),* fait une légère biographie de Agoli-Agbo et aborde avec un grand sens d'analyse le règne de ce souverain. Il explique les causes de sa déchéance et les difficultés liées à son règne. Il rend plus clair et avec force détail, le règne des deux derniers souverains de la dynastie des Huégbadjavi (Béhanzin et Ago-li-agbo) dans sa thèse de doctorat intitulée *Le Refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1875-1900, volumes 1 et 2*, il donne son point de vue sur la question de la trahison qui ont longtemps divisé les deux familles royales. Ensuite, Jérôme C. ALLADAYE, dans sa communication sur *L'évocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12eme Monarques du Danxomè*), donne une synthèse sur le parcours de ce souverain qui a régné sur un royaume fragilisé par le fameux traité de protectorat signé avec la France. Enfin, Maurice AHANHANZO GLELE, dans *Le Danxomè, du pouvoir aja à la nation fon,* précise la mise en place des institutions et de la population du royaume. Il rappelle les circonstances d'accession au trône d'Agoli-Agbo et interprète le traité de protectorat signé par le royaume du Danxomè avec la France. Cependant, l'enfance du dernier souverain de la dynastie Hwégbadja, et les vraies raisons de sa déchéance, échappent aux écrits.

Pour atteindre notre objectif, nous avons focalisé notre recherche sur la collecte des documents écrits existant dans certaines bibliothèques de la place, notamment la bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi, le Centre de Documentation de l'Ex-FLASH, la Bibliothèque Nationale du Bénin, les Archives Nationales du Bénin et la Bibliothèque Bénin Excellence. A ce stade, les mémoires et les thèses de doctorat ont joué un rôle primordial dans la réalisation de cette étude. Après les sources écrites, viennent les sources orales qui ont été le résultat d'une minutieuse et rigoureuse étude de terrain. Nous avons été à Gbindodo, dans

la commune d'Abomey, à Mougnon, dans la commune de Djidja et à Gblèssogo dans la commune de Savè. Mais, nos ressources financières étant très limitées, nous n'avons pas pu être à N'djolé au Gabon.

Pour contourner cette difficulté, nous avons taillé une grande importance aux documents d'archive datant des années 1900 et portant sur la vie de l'ex-roi d'Abomey à l'exil au Gabon.

Grâce à la diversité des sources, notre travail s'articule autour de trois chapitres. Le premier chapitre aborde les origines du prince Hlo Djèvivi, son portrait physique et moral. Le deuxième chapitre quant à lui, parle des circonstances d'accession du *Gahu* Goutchili au trône des Hwégbadjavi. Le troisième et dernier chapitre met en exergue les difficultés liées au règne d'Agoli-agbo et la fin de la monarchie fon.

CHAPITRE I

DES ORIGINES DU PRINCE HLO DJEVIVI A L'ACCESSION

AU POSTE DE *GAHU* SOUS LE NOM DE GOUTCHILI

Le premier chapitre de notre étude est subdivisé en trois sections qui permettent de faire connaître les origines du prince Hlo Djèvivi, de mettre un accent particulier sur ses traits physique et moral, et son accession au poste de *Gahu* sous le nom de Goutchili.

1-1 Les origines du prince Hlo Djèvivi

Avant son accession au poste de *Gahu*, Goutchili était connu sous le nom de Hlo, Djèvivi et Hwégbèlo[4]. Sa mère, Tata Agonouton, est originaire de Sêto[5]. Elle est l'une des femmes du roi Glèlè (1858-1889). Le roi Glèlè l'a nommée Nan Kannéyi[6] et elle s'appelait également Nan Kpogbénou[7]. Cette reine serait morte jeune, ce qui revient à dire que le prince Hlo Djèvivi n'avait pas eu de jeunes frères. Pour Gabin DJIMASSE[8], il serait un enfant unique à sa mère. Contrairement à cet avis, Bachalou NONDICHAO[9]pense que le prince Hlo Djèvivi est le troisième et dernier enfant de sa mère. C'est-à-dire le benjamin de Nan Kannéyi à cause de sa mort tragique qui est survenue quand Hlo Gjèvivi avait un an. Selon d'autres informateurs comme Nan Gangnidjè[10], Nan Kannéyi est la mère de trois enfants dont deux garçons et une fille. Le nom du premier est Lowlinou, la deuxième est Minkouignon et en dernière position vient Hlo Djèvivi, futur *Gahu* du roi Béhanzin (1889-1894).

La mort précoce de Nan Kannéyi était perçue et qualifiée de tragique, voire mystique. Une version peu connue de la tradition orale, conservée par quelques personnes âgées comme Bachalou NONDICHAO, Nan Gangnidjè… à Abomey, raconte ce qui suit :

''Quand Nan Kannéyi était enceinte de Hlo Djèvivi, Dada[11] Guézo (1818-1858) demanda à son fils Badohoun, futur Glèlè, de lui envoyer sa femme Nan Kannéyi afin que celle-ci lui tienne compagnie au palais et dans les grandes manifestations du royaume. Kannéyi accepta l'appel de son beau-père et le rejoignità Hounlihonmè[12]. C'est donc au palais du roi Guézo que naquit le prince Hlo Djèvivi. Sa mère était une artiste compositrice, d'une voix douce et appréciée par le public. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Guézo avait voulu qu'elle soit à

[4] Ouanilo, Hwégbèlo, Hlo, sont les prénoms du roi Kpingla. Tout enfant qui avait pour *Joto* (ancêtre éponyme) Kpingla portait ces noms-là. C'est le cas du prince Goutchili. Pour ce qui concerne le nom Djèvivi, la tradition orale raconte qu'après la mort de sa mère Nan Kannéyi, le roi Guézo prit le petit Hlo une nuit, l'enveloppa dans un pagne, puis la tête couverte par un chapeau, sortit avec lui du palais pour aller l'initier à la vie sous l'arbre appelé Djèvivi. Le lendemain, Guézo le surnomma Djèvivi et disait que tout peut se tordre dans ce royaume, mais l'arbre appelé Djèvivi ne se tordra jamais.

[5] Sêto se trouve dans l'actuelle commune de Djidja à la sortie de Dan.

[6] Ce nom veut dire '' Aho kan do nan hwin wè, bo Dada Glèlè gbin kan nin do Nan xi xo mè''. En français, on dira '' la corde de Aho ou de Huégbadja veut se rompre, en faisant allusion à la dynastie et le roi Glèlè a tissé cette corde dans le ventre de Nan Kpogbénou''.

[7] Gabin DJIMASSE, entretien réalisé le lundi 23 septembre 2019 à l'Office du Tourisme d'Abomey et Région (Commune d'Abomey).

[8] *Idem*.

[9] Entretien réalisé le mercredi 18 septembre 2019 à Zongo (Abomey).

[10] Information reçue le mercredi 25 septembre 2019 à Gbindo (Abomey).

[11] C'est une appellation fon désignant le roi.

[12] C'est le palais du roi Guézo.

ses côtés. Pour accompagner le roi au palais, Kannéyi confiait le petit prince à l'une des femmes du roi Guézo qui était jalouse d'elle croyant qu'elle est une nouvelle épouse du roi. Cette jalousie intense se justifiait par le fait qu'elle était stérile. Un jour, cette femme de Guézo dont le nom n'est pas révélé, fit venir son jeune frère au palais et lui expliquait combien elle est embêtée par ses coépouses en raison de sa stérilité. En un mot, elle se sent lésée et ne fait rien d'autre que de rester au palais, pour garder l'enfant de sa nouvelle coépouse, qui était plus considérée et préférée par son époux. Elle sollicita alors l'aide de son frère pour ôter la vie à Kannéyi, ce qu'elle aurait réussi à faire. Ayant appris la mort tragique de sa belle-fille, le roi Guézo très touché, ordonna un rituel pour mettre la main sur l'auteur ou les auteurs de ce crime. Après avoir détecté cette femme responsable de l'acte, elle fut exécutée avec son frère et tout le reste de sa famille''[13].

C'est ainsi que le roi Guézo a tranché cette mort mystérieuse de Nan Kannéyi. Pour témoigner sa gratitude et son affection à la mère de Hlo Djèvivi, le roi Guézo demanda à ce qu'elle soit enterrée à côté de la mère de Glèlè à Sèdéssa[14].

A notre connaissance, cette version est moins connue et n'est transcrite dans aucun document. Par ailleurs, il n'existe aucun écrit statuant sur la mort de Nan Kannéyi. Mais, en raison de l'importance des sources orales dans l'écriture de l'histoire africaine, on peut admettre cette version, pas comme une parole d'évangile, mais avec un sens pointu d'analyse. Le jeune prince Hlo Djèvivi fera donc face à son destin au milieu des siens. Soutenu et éduqué par son entourage, il n'a pas eu une enfance sans difficultés.

[13] Nan Gangndjè, entretien réalisé le mercredi 25 septembre 2019 à Gbindo (Abomey).
[14] Bachalou NONDICHAO, information reçue le mercredi 18 septembre 2019 à Zongo (Abomey)

Photo n°1 :

Le *Adoxo* (tombe) de la reine-mère d'Ago-Li-Agbo (Nan Kannéyi) à Sèdéssa (Abomey).



Source : Barthélémy A. AGOLI-AGBO (Abomey, le 18 septembre 2019).

Le *Adoxo* de la reine-mère d'Agoli-Agbo à Sèdessa. A la mort de Tata Agonouton encore appelée Nan Kannéyi, le roi Guézo (1818-1858), ordonna qu'elle soit enterrée à Sèdéssa à côté de l'une de ses femmes Nan Zognidi, la reine-mère du roi Glèlè.

1-2 L'enfance du prince Hlo Djèvivi

D'après les informations reçues de Désiré AGBIDINOUKOUN[15], le prince Hlo Djèvivi est né à Abomey vers les années 1838. Pour Gabin DJIMASSE[16], il est né avant la prise du pouvoir de Glèlè au moment où son grand père Guézo était aux affaires. Si on sait que le roi Guézo a régné de 1818 à 1858, on peut estimer sa naissance dans cet intervalle. Quant à Joseph A.DJIVO, (1985 : 33), il propose trois indications sur la date probable de la naissance de notre personnage.

Au P. Guilcher qui demande en 1936 à Ago-Li-Agbo s'il avait vu le Père Borghero lors de son passage à Agbomè. L'ex-roi répond : ‘‘ Je crois bien me souvenir de l'avoir vu quand il

[15] Entretien réalisé le vendredi 20 septembre 2019 à Awissouhoué quartier Doguèmè (Abomey).
[16] Information reçue le lundi 23 septembre 2019 à Abomey.

vint à Abomey. Gèlèlè[17] était roi. Il y eut de grandes fêtes en son honneur. J'étais très jeune alors, j'avais sept ou huit ans''. Nous lisons dans les Etudes Dahoméennes, juillet 1895, que le roi Ago-Li-Agbo '' est un homme d'environ trente-cinq ans, autant qu'on peut en juger d'après les dires de ses contemporains''. Le Père Borghero ayant visité Agbomè en novembre 1861. Le futur roi Ago-Li-Agbo serait né en 1853 ou 1854. D'après la deuxième source, c'est en 1860 qu'il aurait vu le jour. On sait l'importance que la tradition orale accorde aux événements militaires comme points de référence pour situer dans le temps certains faits mémorables. « Nous avons appris de Sàgbàjứ et d'un de ses neveux que ''Hwégbèlo est né à Agbomè l'année de la guerre de Kpo''. ''Kpo'' ou précisément ''Ekpo'' rappelle le souvenir de la campagne de Gezo[18] contre cette ville. C'est là que ce roi a été mortellement blessé en 1857[19] ».

Dans sa communication sur *l'évocation du règne du roi Ago-Li-Agbo (12ème Monarque du Danxomè),* Jérôme C. ALLADAYE, (1994 : 2), souligne que le roi Ago-Li-Agbo de son nom d'enfance HLO, naquit vers 1856 de Dada Glèlè et de Tata Agonnouton dite Nan Kannéyi. Ayant perdu sa mère à l'âge d'un an, son enfance fut assurée par sa grand-mère Hoonon et sa Tante maternelle Aguénon. L'éducation du jeune prince fut d'abord confiée à un dignitaire de la cour nommé Tonondji et domicilié à Gbeconhounli. Mais un jour du marché Houndjro, un incendie consuma la maison de son précepteur. Il en sortit miraculeusement indemne grâce à une femme inconnue qui ressemblait étrangement à sa mère qui le projeta dans les bras de Daa MEVO GUEZO qui devint alors son père adoptif[20]. Pour certains informateurs, le prince Hlo Djèvivi est sorti du palais central à l'âge de dix ans pour rejoindre le centre d'éducation appelé Vihon conformément à la coutume royale instaurée par le roi Agadja (1711-1740). Il y restait jusqu'à l'âge de vingt ans et c'était là-bas qu'il aurait appris le métier du bâtisseur de murs[21].

Vu l'incertitude que nous avons sur la date de naissance du personnage de notre étude et de la diversité des sources à ce sujet, il nous serait très difficile de retenir une date précise. Seules nos prochaines recherches nous permettront de tirer au clair ce point d'ombre.

[17] Orthographe utilisée par Joseph Adrien DJIVO.
[18] *Idem*.
[19] DJIVOJosephAdrien*, le Protectorat d'Abomey : AGO-LI-AGBO 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè),* Abomey-Calavi, UNB, 1985, p.33.
[20] ALLADAYE C. Jérôme, *Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème monarque du Danxomè),* UNB, 1994 p.2.
[21] Bachalou Ba NONDICHAO.

1-3 La jeunesse du prince Hlo Djèvivi et son accession au poste de *Gahu*

Au physique, c'est un homme grand et robuste, dont l'embonpoint ne fera qu'augmenter au fil des années. On lui trouvera alors une démarche lourde et disgracieuse, bien qu'on semble souligner avec faveur la nuance bronzée de sa peau au grain très fin. La petitesse de ses mains bien faites et la minceur de ses poignets et chevilles. C'est avec une ironie et une méchanceté certaines que certains auteurs insistent particulièrement sur l'épatement de ses nez et l'épaisseur de ses lèvres, pour conclure sur le '' fascié extrêmement nègre'' de l'homme[22]. Ouvert et jovial, il fréquentait les jeunes de son âge dans les travaux de construction et champêtres, séjournait des semaines entières dans les villages, particulièrement à Tindji, Gboli, Koguédé et Zado. Les jeunes qui l'admiraient pour son ardeur au travail, son sens de l'organisation et du dévouement, l'avaient surnommé Azogbadamassi. C'est-à-dire celui qui ne craint pas les travaux difficiles[23].

Désiré AGBIDINOUKOUN décrit le prince Hlo Djèvivi comme un jeune sociable, qui ne faisait pas tellement le prince. C'est sa facilité d'intégration dans la couche populaire qui a favorisé la mobilisation autour de lui, des bras valides qui l'ont assisté dans les travaux du réaménagement du palais de Singbodji[24]. Son frère Béhanzin, à la mort de son père, l'a intégré dans son organe de gestion de la cité, en lui confiant la responsabilité de la défense. Il devient dès lors, le Général de l'Armée sous le nom fort de Goutchili, en faisant allusion à la divinité OGOU[25]. Pour la guerre, l'Armée Danxomènu a besoin des armes à feu, des outils et des objets contondants. C'est pourquoi il met cette divinité au cœur de sa responsabilité. Cette collaboration n'a souffert de faille tant au niveau de l'organisation intérieure qu'au niveau de la défense du territoire[26].

Dans les dures épreuves que le Danxomè dût affronter dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, le prince Hlo, devenu GUCILI[27], joua un rôle important. Patriote passionné de la défense, de l'intégrité du territoire et de la continuité de la dynastie de HWEGBADJA, il lutta aux côtés de son frère, roi Béhanzin, contre la conquête française à la tête de l'armée Danxomènu. En effet, en accédant au trône du Danxomè en janvier 1890, Kondo avait nommé

[22] DJIVOJosephAdrien, *Le Protectorat d'Abomey : AGO-LI-AGBO 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè)*, Abomey-Calavi, UNB, 1985, p35.

[23] ALLADAYE C. Jérôme, *Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè)*, UNB, 1994, p.2.

[24] Désiré AGBIDINOUKOUN.

[25] OGOU est le dieu des métaux.

[26] On retrouve ici une autre explication du nom, qui n'est pas en contradiction avec la précédente. Goutchili = Gou (dieu de la forge, du fer, de la guerre) Tchili (Sans effet). « Il est dieu de la forge, du fer, de la guerre devant qui les armes de l'ennemi n'auront pas d'effet. Celui qui tente à sa vie mordra la terre». Goutchili est un nom incantatoire tiré d'une incantation qui n'est pas révélée ici.

[27] Une autre orthographe de Goutchili.

GUCILI au poste de *Gahu,* c'est-à-dire ministre de la guerre, Général en Chef de l'armée. Ce choix étant guidé par deux considérations essentielles :

D'une part, Gucili était un frère ami, un homme de confiance de Kondo. Il était de ceux qui ont le plus ouvertement approuvé le choix de celui-ci comme Vidaxo de Dada Glèlè.D'autre part, Gucili était réputé avoir une force de caractère et une intrépidité devant l'adversité qui constituait des atouts précieux pour la fonction de *Gahu*, particulièrement en ce moment où le danger français était déjà aux portes du royaume[28].

Faisons rapidement un tour dans la vie conjugale de notre personnage. Selon nos informateurs, le prince Goutchili est un père de famille, marié à plusieurs femmes. Nan Gangnidjè déclare avoir vu et connu certains de ses enfants dont *Ahliha[29], Ahande, Dah yovo, Ayanmon, Dah Avodaho, Dah Vigan, Dah Save, Ahononvi Tokpanou, Houedo Daho, Marcelin, Houedo Kpevi, Gaston, Finkpa, Hovi, Dah Parakouton, Ahido, Nan Ahouannouga, Nan Ahuto, Gandja, Nan Dandokpodji, Nan Adandokpo, Nan ga Allokan, Nan Za, Nan Koffin, Nan Hohamin, Nan Yagouda, Nan Agbididonou, Ganse[30], Tohou, Foutoudjehoungbe, Nan Tadji, Nan Dèguèdè, Nan Magnon, Nan Ahohaminton, Davo Kingbe et Nan Honmè[31]*.

Photo n°2 :

Le reste des murs du Palais des enfants créé par le roi Agadja (1711-1740), appelé Vihon (Azalicanmè Vihondji)



Source : Barthélémy A. AGOLI-AGBO (Azalicanmè Abomey, le 18 septembre 2019).

[28] ALLADAYE C. Jérôme, Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè), UNB, 1994, p.2.
[29] Futur Ayidododo.
[30] Futur Togniaxossou.
[31] Nan Gangnidjè, information reçue le mardi 01 octobre 2019 à Gbindo (Abomey).

Ce palais des enfants appelé *Vihon* a été créé par le roi Agadja (1711-1740). Il a été construit uniquement pour les enfants de la cour royale. Autrement dit, c'est un centre d'éducation des jeunes princes du royaume du Danxomè. L'éducation de ces jeunes princes étaient assurées par les dignitaires et quelques esclaves.

Photo n°3 :

Le roi Agoli-Agbo et l'une de ses femmes.

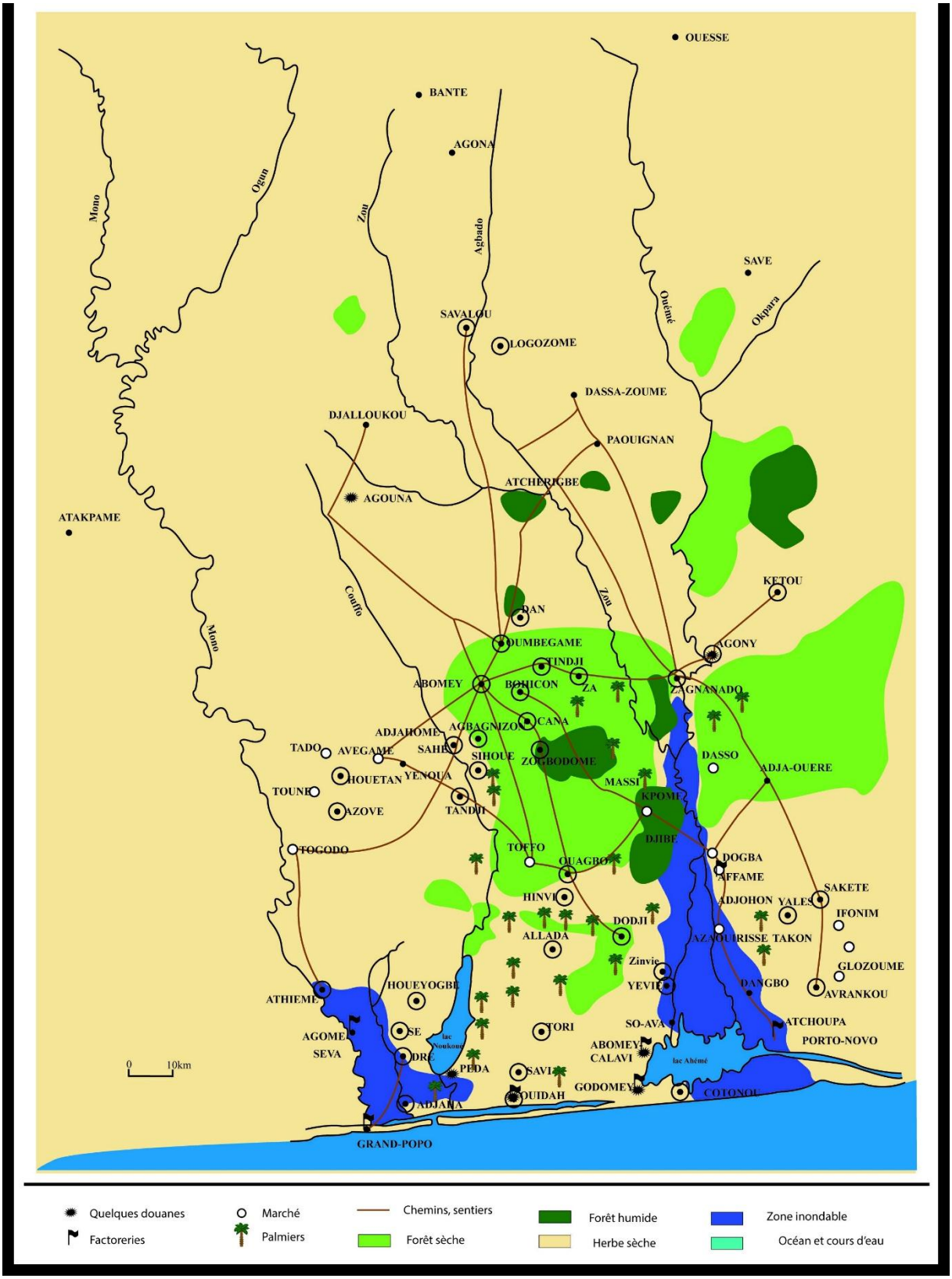


Source : Photo prise par Barthélémy A. AGOLI-AGBO dans les archives privées de Dah Foutoudjèhoungbè AGOLI-AGBO, (Abomey le 28 septembre 2019).

Le roi Agoli-Agbo et l'une de ses femmes au lendemain de son intronisation en 1894.

Carte n°1 : Le Danxomè à la veille de la conquête coloniale française

Le contrôle économique de l'espace



Source : Cyr Raoul SEHOU-HOUINDO d'après Luc GARCIA

CHAPITRE II

LES CIRCONSTANCES D'ACCESSION DU *GAHU* GOUTCHILI

AU TRONE DES HWEGBADJAVI

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux circonstances de l'avènement du prince Goutchili à la tête de la dynastie royale des Hwégbadjavi, et les nouvelles clauses qui ont constitué un guide de gestion politique du royaume du Danxomè par ce souverain.

2-1 Le processus de nomination du nouveau roi et l'intronisation du *Gahu* Goutchili sous le nom fort d'AGOLI-AGBO

Depuis que le roi Gbêhanzin[32] a quitté la capitale du royaume le 17 novembre 1892, des expéditions incessantes ont lieu pour le capturer. Mais il est régulièrement au courant du plan de l'adversaire qui n'a pu réussir. Aussi a-t-on, '' peu à peu, ramassé, écrit Dodds, toute la famille royale, oncles, frères et sœurs de Béhanzin, à peu près toute sa famille personnelle, femmes et enfants, sans compter de nombreux cabécères, des amazones, des esclaves, des guides''. Les moins utiles ayant été libérés, seul les membres de la famille royale et les fils de Béhanzin étaient gardés prisonniers à Goho[33].

Le 9 novembre, se présentaient ainsi au camp de Zoutenou, les Conseillers Gnimavo, Yêhomè, Aladayè (Trésorier), et Fiogbé (Chargé de la politique avec les Mahi et les Nago), douze princes et une vingtaine de chefs, dont le Migan et le Mèhu (relation avec les Européens). Au début de janvier 1894, ils étaient une cinquantaine de dignitaires réunis autoritairement à Goho, pour se donner un nouveau souverain dénué de tout pouvoir, « sans ascendant moral, sans trésor, sans esclaves, sans armée », précisait le colonel Dumas en mai 1893. Certes, il en manquait encore quelques autres, dont le célèbre Bokonon Guèdègbé, mais le Général Dodds avait déjà réalisé l'essentiel de son programme en réussissant à isoler, puis à en cercler son adversaire. Trahi par la plupart des siens, Béhanzin disposait de moins en moins de cachettes sûres. Elles étaient éventées l'une après l'autre et de guides fidèles. Il se dissimula alors dans le village d'Akajakpa, attendant des renforts de ses alliés d'hier, les Allemands, qui n'arrivaient pas. Son frère, le prince et Général Gucini[34], dépêché à Tinji et à Abomey pour préparer son voyage à Paris avec les officiers, retrouva l'ancienne capitale en effervescence, livrée aux intrigues, à la veille de désigner un successeur, sans doute un étranger. Béhanzin réunit ses derniers conseillers, s'assura de leur discrétion et de leur fidélité

[32] L'orthographe authentique de Béhanzin.
[33] DJIVOJosephAdrien, *le Protectorat d'Abomey : AGO-LI-AGBO 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè)*, Abomey-Calavi, UNB, 1985, p.4.
[34] Une autre orthographe de Goutchili, utilisée par Luc GARCIA.

par le pacte du sang, puis il renvoya Gucini briguer le trône des ancêtres, à condition de le lui restituer à son retour de Paris[35].

Joseph A. DJIVO, (1985 : 8), met l'accent sur le rôle joué par Béhanzin lui-même pour le retour probable de la paix et pour sauvegarder son royaume dans les ''bonnes mains''. Il envoie trois princesses espionnes, qui interviennent comme des missionnaires pour la paix à Goho. Najo et Nani sont envoyées d'Agbadogudo[36] par Béhanzin pour épouser les Yovo. Par elles, il pourrait être au courant des intentions de l'armée française. Quant à Tasi Yaya, elle va prendre contact avec Dodds qui croit d'ailleurs qu'elle est l'une des sœurs de Béhanzin. Le Général écrit : '' *Yaya, femme d'âge mur, d'une intelligence remarquable et paraissant exercer sur ses frères une réelle influence déclarait nettement qu'il fallait trouver un moyen de mettre fin au malheur du pays et elle offrait d'y travailler avec nous*''. Responsable des prières dans le royaume, la Tasinon Yaya, de par ses fonctions, peut effectivement intervenir en vue d'apaiser les Français et de chercher à ramener la tranquillité dans le pays. Sa rencontre avec Dodds a eu lieu sur l'initiative de Gbêhanzin lui-même[37].

Une autre version de la tradition orale précise que, quand Dodds avait besoin d'un Chef traditionnel qui serait l'interlocuteur local, il fit alors arrêter de nombreux dignitaires d'Abomey, en occurrence les enfants du roi Guézo et quelques-uns du roi Glèlè. Entre autres dignitaires, il y avait Guézodjè, Yamongbè, Kêdifi, et Hêglabè[38]. Ce dernier fut alors proposé par le Général Dodds pour remplacer le roi Béhanzin. Cette proposition n'a pu être acceptée, du fait que les enfants de Guézo avaient déjà passé leur tour au trône avec l'avènement du roi Glèlè leur frère.

Face à cette impasse, et après une concertation, Guézodjè prit sur lui la responsabilité de retrouver celui, qu'unanimement, avait été identifié à savoir : Goutchili. Il envoya alors ses enfants ainés, Ligninnou, le garçon et Sokamè Afèdè, la fille à la recherche de Goutchili à Tindji Agongointo. Parallèlement à cette démarche, un groupe de descendants du roi Glèlè à savoir : Houhintogban, Soglo et Ahliha préoccupés par l'état de délabrement avancé dans lequel se trouvaient le royaume et ses habitants, puis voyant planée la menace d'une disparition totale du royaume au cas où il serait confié à Tchotcho, un Nago (opposant farouche du royaume d'Abomey), a procédé à la consultation du Fa par Guèdègbé pour identifier celui qui succèdera au roi Béhanzin pour sauver le royaume en péril. Les résultats

[35] GARCIA Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, pp. 247-248.
[36] Région située derrière la rivière Agbado.
[37] DJIVO Joseph Adrien, *le Protectorat d'Abomey : AGO-LI-AGBO 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè)*, Abomey-Calavi, UNB, 1985, p.7.
[38] Désiré AGBIDINOUKOUN, entretien réalisé le vendredi 20 septembre 2019 à Abomey.

de cette consultation ont été portés à la connaissance du roi Béhanzin qui les a validés[39]. Robert CORNEVIN (1981 : 353), montre que, d'après Paul HAZOUME, toute l'affaire fut conçue par Béhanzin qui choisit lui-même le prince Goutchili et se lie avec lui par le pacte de sang. Goutchili fait le serment de fidélité à son roi, serment que répètent les autres assistants.

Conscient du danger encouru par son peuple, et de la nécessité de sauvegarder le royaume quel qu'en soit le prix à payer, le roi Béhanzin appela Goutchili, qui aurait été désigné par le Fa, pour lui transmettre les sandales sacrées de Hwégbadja afin qu'il aille sauver le Danxomè et son roi. En réalité, une fois la paix rétablie, le roi Béhanzin aurait souhaité rester, pour Goutchili, dans la position occupée par Adandozan à l'avènement de Guézo. C'est après cet accord que Goutchili prit le chemin de Tindji Agongointo d'où il partira pour répondre à l'appel de ses pairs réquisitionnés par Dodds[40].

Accepté par Dodds, Gùcidi est présenté au peuple sur la place Singboji, proclamé roi et reconnu par la France le 15 janvier 1894. Un nouveau royaume de Agbomɛ̀, placé sous le protectorat de la France, est établi, qui se substitue à l'ancien Dànxomɛ̀. Le nouveau roi prend le ‘’nom fort’’ – nyi sinnyɛ̀-sinnyɛ̀, de Ago-Li-Agbo[41]. L'Agassounon, grand pontife, vient au palais de Singbodji, dont on a partiellement relevé les ruines. En recevant le premier salut protocolaire duMigan qui l'appelle « roi des perles », il répond[42]« Agoooo Li Agbo ! Allada klen Afo, ma djà yi, Klen Agbo o klen bo ka li.» Ce qui veut dire en français ‘‘Ago-Li-Agbo, Allada a trébuché, mais n'est pas tombé, agbo (mɛ̀) a seulement trébuché, mais s'est solidement posé[43]’’.

L'interprète Féraud ayant rapporté cela à Dodds, l'intronisation n'avait pas encore lieu, celui-ci s'est écrié : ‘‘ alors le Dahomey n'est donc pas entièrement cassé’’ ? Féraud fait alors remarquer à Gùcidi que le Général pourrait considérer sa devise comme une bravade. Le roi ajouta simplement ces mots conciliateurs : « Flànsé wè nyi mon » ‘‘c'est grâce aux Français’’. Cette phrase n'a été prononcée que pour sauver la face : elle vient d'un homme habile et fort diplomate[44].

[39] ADARA, Le règne de sa majesté le roi AGOLI-AGBO 1894-1940, Copyright, 2018, p.7.
[40]*Idem.*
[41] DJIVO Adrien Joseph, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbèhanzin et Ago-Li-Agbo,* Volume 2, Paris, L'Harmattan, 2013, p.16.
[42] CORNEVIN Robert, *La République Populaire du Bénin des origines dahoméennes à nos jours,* Paris, G-P. Maisonneuve 8 Larose, 1981, p.354.
[43] DJIVO Adrien Joseph, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbèhanzin et Ago-Li-Agbo*, Volume 2, Paris, l'Harmattan, 2013, p.17.
[44]*Idem.*

Aussitôt, le roi Ago-Li-Agbo aménagea le grand palais de Singbodji et s'installa à Kpassassa[45], sur une portion du territoire abritant le palais du roi Kpingla.Par ailleurs, quatre symboles composent l'emblème du roi Ago-Li-Agbo. Il s'agit d'un balai, le démêloir de coton, un pied butant contre un obstacle et une récade : « Jàwùn hen nù, alo ma yi[46]. »

2-2 La reddition de Béhanzin

Gbêhanzin, avant de quitter Agbomè, tint à rendre un hommage solennel à ses guerriers, à tous les morts pour la patrie. La cérémonie se déroula devant Dodds qui n'en comprit certainement pas le sens[47]. D'après les informations rapportées par Robert CORNEVIN[48], (1981 : 354), Dunglas trouve des accents émouvants pour dire comment, le 18 ou le 20 janvier 1894, Béhanzin réunit ses derniers fidèles. Contrairement à Robert CORNEVIN, Luc GARCIA,[49] (1988 : 248), met l'accent sur la nuit du 25 au 26. Il écrit ce qui suit : « *Au cours d'une autre cérémonie, Béhanzin, qui avait revêtu sa tenue d'apparat, fit ses adieux à ses proches. Monté sur un petit tertre (ou Adanzoun), il évoqua longuement dans la cantilène ''Amija miton Dié'' la mémoire de ses compagnons disparus. Il condamna vigoureusement les expéditions françaises, et réitéra son refus de négocier un quelconque protectorat avec les Blancs. C'était la réponse à la question de ses plénipotentiaires : fallait-il capituler et signer, ou refuser la liquidation du royaume en continuant la lutte ?* Elle exprimait la volonté du souverain déchu de ne pas trahir l'idéal qui avait animé ses vaillants compagnons. Leur sacrifice eût été inutile, si les survivants acceptaient aujourd'hui le protectorat humiliant qu'avec eux ils rejetaient hier. Car, ces milliers de disparus traçaient à chacun la voie à suivre, celle de l'honneur et de l'indépendance.

Cependant, deux hommes ont érigé la butte ; les femmes ont apprêté farine de maïs, huile de palme, sang et quelques morceaux de viande. Gbêhanzin grimpe sur la butte, sans parasol, sans récade, sans pipe et commence son discours d'adieu[50].

[45] Kpassa est un Baobab planté par le roi Agoli-Agbo. Cet arbre aurait été planté les racines en haut et les feuilles en bas devant son palais selon les recommandations de son Bokonon. Cet arbre est toujours devant son palais de fonction à Singbodji jusqu'à nos jours.

[46] ''Ce qu'une main tient fermement, aucune autre main ne peut vous l'arracher.

[47] AHANHANZO GLELE Maurice, *Le Danxomɛ̀ du pouvoir aja à la nation fon*, France, Imprimerie F. PAILLART 80100- ABBEVILLE, 1974, p.211

[48] CORNEVIN Robert, *La République Populaire du Bénin des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G-P Maisonneuve 8 Larose, 1981, p.354.

[49] GARCIA Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, p.248.

[50] PLIYA Jean, *Kondo, le requin*, Yaoundé, Editions CLE, p.103.

Compagnons d'infortune, derniers amis fidèles, vous savez dans quelles circonstances lorsque les Français vinrent conquérir la terre de nos alleux, nous avons décidé de lutter. Nos combattants s'étaient levés par milliers pour défendre le Danhomè et son roi.
Avec fierté, l'on reconnaissait en eux la même bravoure qu'avaient manifestée les guerriers d'Agadja, de Tégbessou de Guézo et de Glèlè. Dans toutes les batailles, j'étais à leur côté et nous avions la certitude de marcher à la victoire. Cependant, malgré la justesse de notre cause et leur vaillance, nos troupes compactes furent décimées.
Et maintenant, ma voix éplorée n'éveille plus d'écho.
Où sont-elles, les ardentes amazones qu'enflammait une sainte colère ?
Où, leurs chefs indomptables : Goundémè, Yéwè, Kétungan ?
Où sont mes valeureux compagnons d'armes ?
Où, leurs robustes capitaines :Godogbé, Chachabloukou, Godjila ?
Qui chantera leurs héroïques sacrifices ? Qui dira leur générosité ?
Hardis guerriers, de votre sang vous avez scellé le pacte de la suprême fidélité.
Oserai-je me présenter devant vous si je signais le papier du général ?
Je ne veux pas qu'aux portes du pays des morts le douanier trouvent des souillures à mes pieds.
Quand je vous reverrai, je veux que mon ventre s'ouvre à la joie.
C'est pourquoi à mon destin je ne tournerai plus le dos. Je ferai face et je marcherai. Car la plus belle victoire ne se remporte par sur une armée ennemie ou des adversaires condamnés au silence du cachot. Est vraiment victorieux, l'homme resté seul, qui continue de lutter dans son cœur.
A présent, qui suis-je pour que ma disparition soit une lacune sur la terre ?
Qui suis-je pour que ma disparition soit une lacune sur la terre.
Advienne de moi ce qu'il plaira à Dieu !
Partez, vous aussi, derniers amis vivants.
Rejoignez Abomey où les nouveaux maitres promettent douce alliance, vie sauve et, parait-il, la liberté.
Là-bas, on dit que déjà renait la joie.
Là-bas, on prétend que les Blancs vous seront favorables comme la pluie qui drape les flamboyants de velours rouge ou le soleil qui dore la barbe soyeuse des épis.
Compagnons disparus, héros inconnus d'une tragique épopée, voici l'offrande du souvenir, un peu d'huile, un peu de farines et du sang de taureau.
Voici le pacte renouvelé avant le grand départ.
Adieu, soldats, adieu ![51]

Après ce discours improvisé et chanté, ils prirent ensemble le repas d'adieu. Puis, suivit de sept de ses femmes, Béhanzin se livra au Capitaine Privé, venu le chercher au village d'Akadjakpa, à vingt-cinq kilomètres environ au Nord de la capitale. Sur la route de Goho, le cortège s'arrêta devant l'une des portes d'Abomey, au quartier Dossu-Mégbonu, où Béhanzin célébra encore une cérémonie, moins connue que celle des adieux aux compagnons disparus. Vers 6h 30, il arriva à Goho « coiffé d'un bonnet en soie de forme dahoméenne, vêtu d'un riche pagne et fumant une longue pipe ».

La rencontre avec le Général Dodds fut émouvante. Celui-ci le félicita et voulut lui serrer la main ; Béhanzin refusa. Se croyant toujours roi invaincu, puisque ayant échappé aux colonnes volantes, il était impatient de rendre compte à son chef, le Président Carnot. Le

[51] PLIYA Jean, *Kondo, le requin*, Yaoundé, Editions CLE, pp.103-105.

Général l'observa, surpris de le trouver en aussi bonne condition physique et morale, alors qu'il le déclarait malade, rongé par une infection de la vessie qui l'aurait empêché de marcher. Plus émouvant encore fut le geste des anciens esclaves qui se roulèrent dans la poussière pour le saluer en toute humilité sans acrimonie…[52]

Le 28 janvier, Béhanzin gagnait Cotonou par Kotokpa et Kpomé, tandis que son vainqueur recevait les félicitations du Gouvernement. Il y resta jusqu'au 11 février, puis s'embarqua sur le Segond à destination de la Martinique. Onze de ses proches l'accompagnaient : quatre de ses épouses, trois de ses filles, son fils Ouanilo, son cousin et ami Ayizouno Adandédjan, un interprète et sa femme[53].

2-3 Les différents traités français signés avec le royaume du Danxomè sous le règne d'Agoli-Agbo et leurs conséquences

Le 15 janvier 1894, Agoli-Agbo devenait donc roi du Danxomè, et était solennellement reconnu de fait et de jure par les Français qui lui remirent un Danxomè tronqué, réduit de plus de son territoire. En effet, le Général Dodds déclarait à Agbomè Goho, le 5 janvier 1894 :

> *Article 1 : Est acceptée la soumission des princes, cabécères, chefs et habitants du Dahomey.*
>
> *Article 2 : Sont détachés du Dahomey sur leur demande et placés sous le protectorat de la France le pays des Mahi, des Dassa et confédérations Nago et autre de la rive gauche de l'Ouémé dont les territoires avaient été annexés par la France.*
> *Article 3 : Pour donner satisfaction aux vœux des populations, est reconnue la division du Dahomey proprement dit en deux royaumes indépendants ayant respectivement pour capitales Abomey et Allada.*
> *Article 4 : Le royaume d'Abomey comprend le pays situé entre le Couffo à l'Ouest, la région des Mahi au Nord. L'Ouémé à l'Est, la Lama au Sud […]*
> *Article 7 : Les royaumes d'Abomey et d'Allada sont placés sous le protectorat de la France.*
> *Article 8 : Des traités détermineront ultérieurement les relations politiques et commerciales qui devront exister entre le représentant du Gouvernement de la République et les nouveaux Souverains ainsi que les conditions suivant lesquelles s'exercera le protectorat de la France […]*[54]

Deux semaines après la consécration, le traité de la France avec le royaume du Danxomè fut signé entre le Général Amédée Dodds et le roi Agoli-Agbo qui venait d'être

[52] GARCIA Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, pp.249-250.
[53] *Idem.*
[54] *Idem.*

intronisé au trône des Hwégbadjavi. Ainsi, Agoli-Agbo entrepris d'asseoir un vrai pouvoir malgré les restrictions que lui imposait le traité de protectorat du 29 janvier 1894[55].

Voici le texte du « Traité de Protectorat » signé avec le royaume de Agbomè.

Au nom de la République Française :
Entre le Général de Brigade, Commandant supérieur des Etablissements français du Bénin, Grand Officier de la Légion d'Honneur d'une part ; et Agoli-Agbo, roi d'Abomey d'autre part ;
a été conclu le traité suivent :
Article 1 : Le Roi et les habitants du royaume d'Abomey se placent sous le protectorat et la suzeraineté de la France.
Article 2 : Le Gouverneur des Etablissements du Bénin est chargé de l'exercice du protectorat ; il est représenté à Abomey par un Délégué qui a le titre de Vice-président.
Article 3 : Le royaume d'Abomey a pour limite, au Nord, le petit Couffo, le Zou, le Paco, le village et les terrains de cultures de Gounsoué qui dépendaient de ce royaume ; à l'Est l'Ouémé ; au Sud une ligne brisée passant par les villages de Tandji, Dassa, Kissa, Aivédji, Allagba, Lomey, Massi, Han, Aounandji-Tomé, tous villages faisant partir ainsi que leur territoire, du royaume ; à l'Ouest le Couffo. Toutefois les Villages Dahoméens de Lahomé, Tokamé, Aoueb, Aglali, Arobia, Dodji, Azanché, Adjasagon, Zali, Acocodjia, Bota, situés sur la rive droite, restent indépendants du royaume d'Abomey. Le cours de l'Ouémé et celui de Couffo demeure dans toute leur étendue.
Article 4 : Le roi d'Abomey renonce en son nom et au nom de tous ses successeurs à toutes prétentions sur les territoires situés en dehors des limites définies à l'article précédent.
Article 5 : La désignation des futurs rois d'Abomey sera faite conformément aux usages en vigueur de ce pays et soumise à l'approbation du Gouvernement de la République Française.
Article 6 : Le roi exerce son autorité sur ses sujets d'après les lois et usages du pays. Toutefois il s'engage à interdire le commerce des esclaves et à abolir toutes pratiques ou coutumes ayant pour résultats des sacrifices humains.
Article 7 : En aucune circonstance et sous quelque prétexte que ce soit, le roi ne pourra faire acte d'autorité sur les étrangers, Européens ou Indigènes de passage ou de résidence dans ce pays. Toute contestation entre un habitant du royaume d'Abomey et un étranger européen ou Indigène sera soumise au vice-président de la France à Abomey, sauf appel devant le gouverneur des Etablissements du Bénin.
Article 8 : Le commerce se fera librement. Le roi s'engage à tenir ouverte les routes entre son pays et les régions voisines, à prendre toutes les mesures nécessaire pour favoriser l'exportation des produits et le développement des cultures. Il n'exigera aucun droit ni coutume de la part des commerçants qui viendront s'établir dans son pays avec l'autorisation du Gouvernement Français.
Article 9 : En retour, les habitants du royaume d'Abomey pourront circuler librement dans tous les pays administrés directement ou protégés, y faire séjour ou s'y livrer à des opérations de commerce. Ils recevront aide et protection des autorités françaises, conformément aux lois en vigueur.
Article 10 : Le roi ne pourra entreprendre aucune opération de guerre sans l'autorisation du gouvernement français.
Article 11 : Aucune concession de terre ne pourra être accordée dans le royaume d'Abomey sans l'autorisation du gouvernement français.
Article 12 : La France aura le droit de faire des établissements de toute nature ; d'exécuter tous travaux d'utilité publique, ligne télégraphique, voies de communications « routes, canaux, chemin de fers ».

[55] ALLADAYE C. Jérôme, *Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè)*, UNB, 1994, p.3.

Article 13 : Le roi garantit le respect de la propriété ainsi que la sécurité des biens et des personnes.
Article 14 : Des écoles françaises pourront être ouvertes dans tous les centres de populations. Le roi en favorisera l'établissement et usera de son influence pour propager la langue française et répandre l'instruction dans le pays. L'école d'Abomey sera fréquentée par les enfants de la famille royale.
Article 15 : Tous les traités antérieurs conclus avec ou par les rois du Dahomey sont annulés.
Article 16 : Le présent traité, fait en triple expédition, ne deviendra définitif qu'après l'approbation du Gouvernement de la République française.

Fait à Abomey le vingt-neuf janvier mille huit cent quatre-vingt-quatorze
.
Par lettre en date du 19 avril 1894, le Gouvernement français approuva ce traité de protectorat[56].

Le Hérissé a bien senti que ce drame confinait à l'humiliation de tout un peuple courageux, entreprenant et fier de son long passé glorieux. La personnalité d'Agoli-Agbo sera le témoin vivant de cette contradiction fondamentale entre la gloire antérieure et la déchéance. Combien tragique incarne. Autant en prononçant le nom fort, il prenait la mesure de la chute d'Abomey, autant sur la place de Singbodji, et face à son peuple, il tenta d'oublier le présent[57].On comprend que la fierté patriotique du prince Adandéjàn[58] n'ait pu supporter le commentaire que, le 29 janvier, le ''Yovo'' faisait du texte humiliant de protectorat qui supprimait la liberté du royaume. C'est la raison pour laquelle il n'a pas hésité à manifester violement son opposition, préférant l'exil à la vie sous condition dans son pays[59].

Depuis la défaite des armées dahoméennes, Dodds n'a pas perdu de temps pour disséquer la puissance aboméenne : Les pays côtiers de Ouidah et de Calavi seront décrétés territoires annexés. Le même décret fera ressurgir le royaume d'Allada pour lequel Dodds est en quête d'un roi. Abomey va devenir la capitale d'un royaume fon, concentré sur le plateau. Dunglas pense que c'est pour ressusciter tous les anciens Etats avant la conquête d'Agadja, et semble déplorer qu'un royaume de Juda n'ait pas vu le jour. Agoli-Agbo se trouve placé à la tête d'un royaume croupion coupé de tout. Les territoires nordiques qui constituaient la zone d'influence d'Abomey seront déclarés ''indépendants'' : Savalou, Djalloukou, Dassa, Savè, et Ouèssè.

Le traité du 29 janvier 1894 a fait de lui semble-t-il, un roi indépendant, mais protégé par une puissance extérieure. Ce traité, synthèse des expériences françaises faites en Algérie

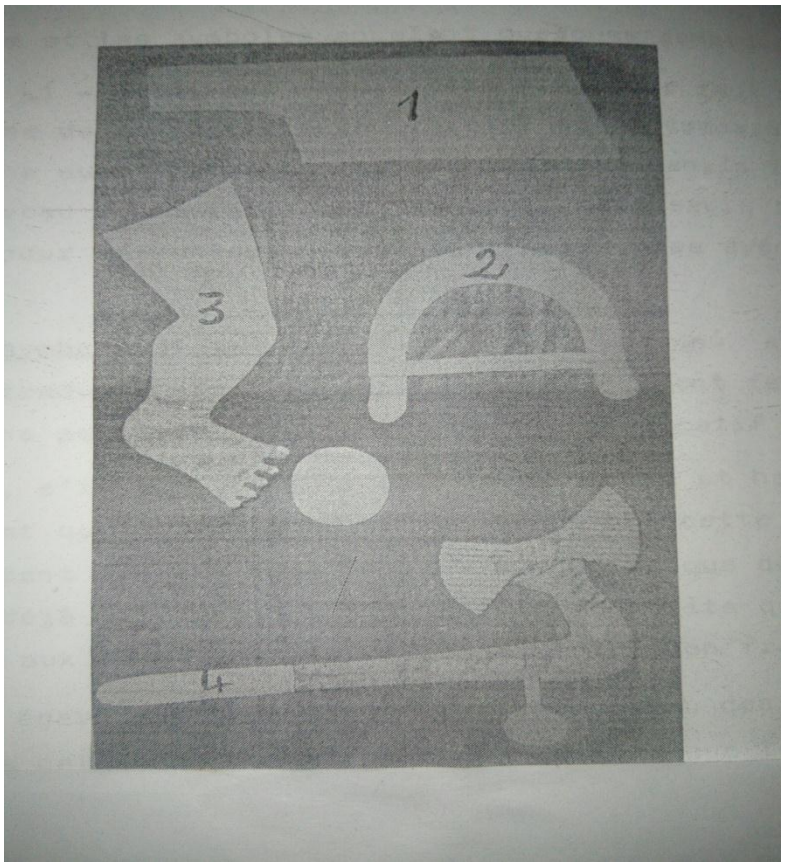
[56] AHANHANZO GLELE Maurice, *Le Danxomɛ̀ du pouvoir aja à la nation fon*, France, Imprimerie F. PAILLART 80100- ABBEVILLE, 1974, pp.219-221.
[57] KARL A. Emmanuel, *Un rappel de notre Histoire, il y a 75 ans AGOLI-AGBO était couronné roi d'Abomey*, Aube Nouvelle, N°4 1969, p.4.
[58] Un cousin patrilinéaire de Gbêhanzin et de Ago-Li-Agbo.
[59] DJIVOJosephAdrien, *le Protectorat d'Abomey : AGO-LI-AGBO 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè)*, Abomey-Calavi, UNB, 1985, p.31.

et en Sénégambie, est surtout remarquable par son aspect négatif. Les restrictions à la souveraineté externe et interne, les limites au point de vue de l'administration et de la juridiction font de ce Monarque non pas un roi protégé, mais bien plutôt un petit chef qui a tout juste le droit de tourner en rond et d'éternuer dans sa concession, mais qui, dès qu'il va en sortir, doit obtenir un laisser passer[60].

Cette partie de notre étude, montre combien de fois ce traité de protectorat aussi humiliant qu'il soit a réduit le pouvoir du royaume. Il est complètement dépossédé de toute influence dont jouissaient les monarques de cette cité.

Photo N°4 :

Emblème du roi Agoli-Agbo.



Source : Joseph Adrien DJIVO, op.cit, p.17.

Emblème du roi Agoli-Agbo représenté par un balai, un démêloir de coton, un pied buttant contre une boule et la récade expliquant les circonstances de son avènement au trône et son programme d'action pour le royaume.

[60] KARL A. Emmanuel, *Un rappel de notre Histoire, il y a 75 ans AGOLI-AGBO était couronné roi d'Abomey*, Aube Nouvelle, N°4 1969, p.5.

Photo N°5 :

Baobab sacré matérialisant la devanture du palais du roi Agoli-Agbo (Kpassatin)

(Sur le site des palais royaux d'Abomey)



Source : Florian AGOLI-AGBO (Musée historique d'Abomey, le 3O septembre 2019).

Baobab (*Kpassa)* sacré, planté par le roi Agoli-Agbo à la veille de son départ pour l'exil. C'est un baobab planté à l'envers dont les racines en haut et les feuilles en bas selon les prescriptions de son *Bokonon.*

Photo N°6 :

Le *Honnuwa* du palais de fonction de Agoli-Agbo à Singbodji.

(Sur le site des palais royaux d'Abomey)



Source : Barthélémy AGOLI-AGBO (Musée historique d'Abomey, le 30 septembre 2019).

La devanture du palais de fonction du roi Agoli-Agbo à Singbodji, installé à côté du palais de fonction de Kpingla (ancêtre éponyme du roi Agoli-Agbo).

Photo N°7 :

La cour extérieure du palais de fonction d'Agoli-Agbo à Singbodji.

(Sur le site des palais royaux d'Abomey)



Source : Barthélémy AGOLI-AGBO Musée historique d'Abomey, le 30 septembre 2019.

La cour extérieure du palais de fonction du roi Agoli-Agbo réfectionnée par sa majesté Agoli-Agbo Dédjalagni.

CHAPITRE III
LES DIFFICULTES LIEES AU REGNE D'AGOLI-AGBO ET LA FIN DE LA MONARCHIE FON

Le troisième et dernier chapitre de notre étude, fait constater les péripéties qui ont rendu difficiles le règne d'Agoli-Agbo et les causes de sa déchéance. Sa vie et son parcours en exil à l'extérieur et à l'intérieur de la colonie font également l'objet d'analyse dans cette partie.

3-1 Les différents problèmes liés au règne d'Agoli-Agbo

Tout allait tant bien que mal, puisque le pouvoir de ces princes était strictement contrôlé par le commandant de cercle, qui est l'administrateur colonial et qui dirige la cité. C'est avec un grand courage que le roi Agoli-Agbo malgré la présence coloniale, jumelait la gestion de la cité et les cérémonies coutumières. Les vestiges de l'histoire étant en place, il a commencé d'abord par la purification de la cité vilipendée par l'envahisseur. Après cela, il a procédé à la réalisation de certains travaux de restauration au niveau culturel qu'au niveau cultuel. Selon les dires, la tradition ayant été foulée au pied, beaucoup de divinités avaient déserté les lieux. C'est ce qui justifie l'organisation d'une grande cérémonie[61] de purification du pays souillé par le Blanc. Agoli-Agbo se préoccupa également d'offrir à son illustre père Glèlè, les funérailles méritées que l'agression française n'avait pas laissé le temps à Gbêhanzin d'organiser. Jusqu'aujourd'hui, tout milieu princier lui reconnait cela.

Il affirma son autorité sur les populations du royaume, au point de châtier impitoyablement celles qui, comme dans la région annexée d'Agonlin, montraient des signes d'insoumission[62]. Pour Désiré AGBIDINOUKOUN, des ennemis du peuple ont fait des fiches erronées faisant état de ce qu'au cours de ces différentes cérémonies, il avait procédé à des sacrifices humains, ce qui a poussé l'administration coloniale à prendre juste des mesures après, en faveur de sa déchéance

Est-ce vraiment ces pratiques traditionnelles qui ont valu sa déchéance ?

À vrai dire, Agoli-Agbo tendait vers la fin de sa mission, celle d'aider le colonisateur à avoir la soumission du peuple dahoméen et pour la mise en valeur prochaine de la colonie. Mais, si on fait une projection dans le passé de ce royaume, on voit que ces types de cérémonies ne tenaient lieu sans les sacrifices humains. En clair, Agoli-Agbo n'avait pas enfreint aux règles

[61] Le 18 novembre 1892, quand les soldats français eurent fini d'éteindre l'incendie au palais, ils découvrirent, avec surprise que la tombe de Dada Glèlè venait d'être ouverte. Le Général Dodds en son rapport en conclut que le monarque, en cavale, avait dû emporter les restes sacrés de son royal père. Ainsi, avant d'entamer les cérémonies de son père Glèlè, Agoli-Agbo ramena la dépouille de Glèlè de AKPALONOU à ZINKANME dans l'actuel Arrondissement de Djidja où elle était placée sous haute surveillance. Pendant plusieurs mois de l'année 1894, les différentes cérémonies funèbres du roi Glèlè se sont déroulées conformément aux rites en vigueur dans le Royaume. Pour l'occasion, le roi Agoli-Agbo avait composé plusieurs chansons en l'honneur de son père roi Glèlè. Il a créé le rythme Gokoué, spécialement pour son père.

[62] C'est l'une des causes fondamentales de sa déchéance, nous disait Gabin DJIMASSE.

coutumières, néanmoins aux règles coloniales, puisque le traité de protectorat était déjà en vigueur avec ces exigences. Il est important de faire constater que, dans ces conditions, Agoli-Agbo, contrairement à ce qui est distillé dans l'opinion publique, ne fut en aucun cas, à l'image du Marechal Pétain, qui, au cours de la seconde guerre mondiale était un collaborateur de l'occupant ou de l'ennemi. Bien au contraire, il fut un rebelle contre l'occupant français.

Il levait des impôts dont l'administration n'avait rien à connaitre[63]. En effet, le roi avait en outre organisé son royaume de manière à se procurer le maximum de ressources, n'ayant plus le monopole du commerce comme ses prédécesseurs. Chaque village devait fournir des prestations particulières au roi. Il avait chargé les habitants des quartiers d'Agbomè, exempts du portage[64], de fournir exclusivement des hamacs aires du roi et d'exécuter divers travaux d'entretien et de reconstruction du palais Singbodji. Les habitants de Dohuimè relevaient du ministre Salanon Dehehi pour cultiver et payer 30 francs par an au roi. De même, les habitants du village d'Agonhoohun, confiés au ministre Yetenhon, cultivaient pour le roi. Les habitants du village de Sawlakao étaient les chasseurs du roi et devaient pourvoir la cour en gibier[65]…

Les différentes contributions ne suffisaient au roi qui entretenait une cour nombreuse, et était astreint, par la tradition, à des cérémonies régulières. Agoli-Agbo voyait ses revenus d'environ 150.000 francs passer à 10.000 francs ! Il ne percevait plus le Kuzu (l'impôt que les rois percevaient sur leurs sujets, dans le royaume du Danxomè); la France n'ayant pas respecté ses engagements, la rente promise au roi ne lui fut pas service[66]. Il ne semble pas d'ailleurs que la rente de 10.000 francs, promise au roi d'Abomey, ne lui ait jamais été payée ; nos libéralités à son égard semblent être bornées au paiement d'une somme de 1.600 francs environ au titre de remise sur l'impôt[67].

Lui échappaient, d'autre part, les produits des palmeraies qui procuraient au roi des revenus substantiels. Selon les rapports administratifs du début du siècle, les produits s'élevaient pour la vente des huiles des palmeraies royales à : 1.088 francs, Hwawé ayant donné 42 jarres d'huiles de 14 à 15 litres, soit environ 1.925 litres.

[63] ALLADAYE C. *Jérôme, Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè)*, UNB, 1994, p.3.
[64] Seul moyen de transport du courrier du résident, des marchandises débarquées à Ouidah.
[65] AHANHANZO GLELE Maurice, *Le Danxomɛ́ du pouvoir aja à la nation fon*, France, Imprimerie F. PAILLART 80100- ABBEVILLE, 1974, p.223.
[66] *Idem.*
[67] *Idem.*

Ces diverses ressources dont dispose le roi, ne permettent-elles pas pour entretenir sa cour ?

Sous les plumes de Maurice AHANHANZO GLELE, (1974 ; 224), on comprend donc que la France avait proclamé la liberté, le droit de propriété. Inconsciemment peut-être, elle rééditait sa Nuit du 4 août : la terre au Danxomè, avons-nous souligné, appartient au roi, et de vastes domaines royaux plantés en palmeraie étaient entretenus soit par des glési, soit par des fermiers, pour le compte du roi. Ainsi, les vastes palmeraies de Hwawé, créées par Huégbadja, ont toujours appartenu au roi ainsi que celles de Zado, qui furent confiées par Glèlè aux *Gedebosu*(une famille d'agriculteurs) qui les entretenaient pour le roi. Que ce soit les palmeraies de Hwawé, de Zado ou de Boli, du temps de Guézo, toutes connaissaient le même mode de gestion : les glési(Cultivateurs) du roi se partageaient les champs confiés à des sous-chefs, à charge pour eux de garder une partie des récoltes et de donner l'autre partie au roi. Avec les principes de liberté et de propriété, la possession, ici, a valu titre ; des fermiers se rebellèrent et se mirent à revendiquer la propriété des palmeraies :

Par une inconcevable erreur de jugement, et confondant le sol avec les produits, le résident d'Abomey conclut à l'abolition de tous les droits et privilèges royaux sur tous les palmiers à l'exception de ceux de Ouaoué[68] qu'il considérait comme appartenant réellement au roi, mais qu'il proposait néanmoins de lui prendre moyennant une compensation pécuniaire[69].

A ces difficultés financières, vinrent s'ajouter les intrigues tramées contre le roi par les chefs de Canton et la famille Gbêhanzin, l'insoumission de la province de Agoni et des régions des bords du Couffo, qui se déclaraient indépendantes du roi et menaçaient ses envoyés. Le roi ayant annoncé une visite officielle à Agoni, on lui tendit un piège.

Le complot découvert, l'insurrection fut mâtée et trois des chefs de Agoni, qui levèrent des combattants contre le roi et incendièrent les maisons des Danxoméens installés à Agoni, furent sur l'ordre du Commandant Supérieur, exécutés le 6 juillet 1894 à 5 heures du soir sur la place du palais Singbodji, à Agbomè.

Cet incident subvenu à Agonli[70], renforce les formules laudatives de ce dernier souverain. Dans le discours laudatif (Kpanlingan) du roi Agoli-Agbo, on retrouve à partir de la treizième ligne ce qui suit :

-Celui qui a tiré sur Agonli
-Celui qui a tué Vewundo
-Celui qui a tué Adànmaxo

[68] Une autre orthographe de Wawe, utilisée dans le Rapport Malan du 10 juillet 1910 et citée par Maurice AHANHANZO GLELE.
[69]AHANHANZO GLELE Maurice, *Le Danxomɛ̀ du pouvoir aja à la nation fon*, France, Imprimerie F. PAILLART 80100- ABBEVILLE, 1974, p.225.
[70] Une autre orthographe de Agoni, utilisée par Joseph Adrien DJIVO.

-Il est le roi-la-Chose-est-douce

A travers ces passages, on se pose la question de savoir, s'il est vraiment l'auteur de ces actes. Ce qui est sûr, ses actes d'indépendance se multipliaient et devinrent intolérables pour l'autorité française qui acquit de plus en plus la conviction qu'elle ne saurait s'assurer véritablement le contrôle du pays avec l'ancien *Gahu* de Gbêhanzin sur le trône.

Le calme revint mais ce n'était qu'une apparence. Très tôt, des conflits d'autorité opposèrent le roi au résident de France. Alors, il advint ce qui devait arriver : Agoli-Agbo fût détrôné et la royauté elle-même supprimée dans la foulée par arrêté du Ministre des colonies en date du 12 février 1900.

3-2 La destitution d'Agoli-Agbo et sa déportation au Gabon

La déchéance d'Agoli-Agbo en 1900 entrainait la disparition définitive de la monarchie dahoméenne et facilitait le passage à l'administration directe[71].La volonté du colonisateur de faire d'Agoli-Agbo un roi lige, réduit à présider les cérémonies coutumières et à mobiliser son peuple pour les tâches de valorisation de la nouvelle colonie, ne s'est pas faite pour attendre après l'intronisation du roi. Cette intention transparaissait déjà dans le traité signé le 29 janvier 1894 à Goxo.

Cependant, ses ministres, accusés de lui donner de mauvais conseils, furent arrêtés ; six reconnus des plus coupables furent dirigés sur Porto Novo en juin 1894. Agoli-Agbo reçu un blâme des plus sévères et fut invité à changer radicalement de conduite.

Mais la situation se détériorait toujours ; le résident de France battait en brèche l'autorité du roi, en traitant directement avec les chefs de canton, en interdisant les coutumes qui scellaient, par leur célébration périodique, la communauté au trône. Des princes de Agbomè s'acharnaient contre Agoli-Agbo. Après plusieurs démarches auprès du résident, ils obtinrent une réunion de tous les mécontents pour réclamer la déchéance d'Agoli-Agbo.

Le lendemain, 22 décembre 1899, lit-on dans le rapport n°246 du 23 décembre 1899 portant procès-verbal de réunion des princes, les chefs de villages, chefs de quartiers, notables, au nombre de 75, sont revenus me répété qu'ils ne voulaient plus, à aucun prix, d'Agoli-Agbo pour les représenter

[71] GARCIA Luc, *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, p.258.

[…][72] Ils confirmèrent leur position par un vote secret qui donna 69 voix pour la destitution et 6 pour le maintien du roi. Le 25 avril, Agoli-Agbo fut transféré à Xogbonu où il résida jusqu'au 4 mai avant d'être exilé à Libreville puis à N'djolé au Gabon[73]. Son départ met fin à l'existence du royaume d'Abomey qui, pendant trois siècles, fut l'un des plus renommés de la Côte du Bénin[74].

Depuis mai 1900, Agoli-Agbo est détenu à N'djolé avec les trois personnes de sa suite[75]. S'il est vrai que le désir de le voir revenir dans son pays natal ne s'est pas manifesté avec le même empressement dès le début de son exil comme ce fut le cas pour Gbêhanzin, la question a fini cependant par être posée à l'administration coloniale du Dahomey. Des parents d'Agoli-Agbo se sont réunis régulièrement à Agbomè depuis son départ pour rechercher les moyens adéquats à mettre en œuvre en vue de solliciter son rapatriement dans des conditions favorables.

Mais c'est seulement en février 1909 que deux requêtes parviennent au résident, l'une émanant des fils et l'autre des frères et sœurs de l'ancien roi. Les requérants constituent une '' véritable foule'' selon l'expression de l'administration qui reconnait que le désire de tous ces gens parait sincère (…). Qu'ils veulent avoir près d'eux leur père ou leur frère pour le chérir et lui faire une vieillesse heureuse. Bien qu'ardent à défendre la cause d'Agoli-Agbo, on sait comment certains d'entre eux avaient contribué à sa destitution. Les chefs de canton consultés, prince pour la plupart, ne déconseillaient pas son retour. Peut-être n'avaient-ils imaginé en 1899 que leur frère pourrait être exilé du fait de leur complicité avec le résident VEISSEYRE et qu'ils ont aujourd'hui mauvaise conscience du malheureux rôle qu'ils avaient alors joué[76].

En fait, aucun d'eux ne souhaite son retour. Transmettant au gouverneur du Dahomey la demande personnelle de l'ancien roi, après avis du gouverneur de Congo français et Dépendance, William PONTY, gouverneur Général de l'A.O.F. à Dakar, se prononce en ces termes en aout 1909 : ''Agoli-Agbo, qui est très âgé et vit avec son fils Marissa[77], mène une

[72] AHANHANZO GLELE Maurice, *Le Danxomɛ̀ du pouvoir aja à la nation fon*, France, Imprimerie F. PAILLART 80100- ABBEVILLE, 1974, pp.226-227.

[73] ALLADAYE C. Jérôme, *Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè)*, UNB, 1994, p.4.

[74] PLIYA Jean, *Dahomey Afrique Occidentale civilisation du monde 1ère partie*, Porto-Novo, Imprimerie Nationale du Dahomey, 1967, p.310.

[75] Il était accompagné d'un de ses fils : Ahliha, et deux de ses épouses Fifamè et Adjodéhoué qui donnèrent naissance pendant l'exil à trois garçons dont Agbani Gaston ; Foutoudjehoungbè et Tohou.

[76] DJIVO Adrien Joseph, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbèhanzin et Ago-Li-Agbo*, Volume 2, Paris, l'Harmattan, 2013, p.103.

[77] C'est la déformation du nom Ahliha par William PONTY.

existence très tranquille et sa conduite jusqu'à ce jour a été irréprochable''. C'est ainsi que, le 22 juin 1910, l'ancien roi et sa suite sont autorisés à regagner leur pays[78].

La tradition orale révèle que l'ex-roi d'Abomey, Agoli-Agbo, a énormément souffert sur cette île au Gabon. Elle précise qu'il a fait la même prison que Samory Touré à N'Djolé[79]. Sa vie en exil n'était pas rose. Elle est parfois mystique et douloureuse. A en croire la tradition, il aurait fait un songe dans lequel Jésus lui était apparu. Il l'aurait rassuré de ce qu'il reviendra au Dahomey. Au petit matin, Agoli-Agbo se réveilla en trouvant sur sa poitrine une croix en or. Cette croix est gardée jusqu'à son retour à Abomey. Il lui fit un lieu où elle est déposée et vénérée chaque année. L'endroit où elle fut déposée à Gbindo dans la résidence de l'ex-roi est surnommé Mahuhoué[80]. Chaque année, une célébration eucharistique est dédiée en l'honneur de Jésus-Christ pour les merveilles que Dieu a faites dans la vie d'Agoli-Agbo en l'exil au dit lieu appelé Mahuhoué. Cette cérémonie est suivie de l'immolation de bélier pour remercier Dieu. Elle est reprise chaque année par les successeurs de ce roi, jusqu'aujourd'hui.

3-3 Le retour d'Agoli-Agbo d'exil et sa vie à Savè, à Mougnon et à Gbindodo ou Gbindo

C'est le domaine désaffecté d'Adi que va occuper Agoli-Agbo. C'est là que l'exilé est discrètement ramené à la fin de l'année 1910 et placé en résidence surveillée sous la garde vigilante du commandant du '' cercle de Savalou''[81].

Une version orale peu connue racontait que c'est le fils de l'ex-roi, Ahliha, qui aurait dû dire aux interprètes qu'Agoli-Agbo a accepté les conditions que les Blancs lui imposaient pour que son père ne meure pas en exil. C'était l'une des raisons fondamentales qui ont fait que, quand le Blanc (l'administrateur colonial) lisait les conditions qu'il doit désormais adopter après son exil, voyant qu'il a été trahi, il saisit le Blanc qui donnait lecture des clauses, et quelques instant plus tard, ce dernier a rendu l'âme. C'est ce qui aurait donné naissance à une nouvelle peine, celle de Gblêssogo (à Savè), pour un séjour de 15ans[82].

Pour le séjour du roi Agoli-Agbo à Savè, le gouverneur Général William PONTY avait prescrit en août 1910 que l'installation de l'ex-roi et de sa suite dans la région ''ne puisse à aucun titre, offrir les apparences d'une mesure disciplinaire ou de contrainte, mais à

[78] DJIVO Adrien Joseph, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbèhanzin et Ago-Li-Agbo,* Volume 2, Paris, l'Harmattan, 2013, p.103.
[79] AGBIDINOUKOUN Désiré, entretien réalisé le, vendredi 20 septembre 2019 à Awissouhoué (Abomey).
[80] Ce qui veut dire la maison de Dieu en français.
[81] DJIVO Adrien Joseph, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbèhanzin et Ago-Li-Agbo,* Volume 2, Paris, l'Harmattan, 2013, p.104.
[82] Nan Gangnidjè, information reçue le mardi 01 septembre 2019 à Gbindo (Abomey).

conditions que les internés ne favorisent aucun trouble, et que Agoli-Agbo lui-même ne se mêle point de politique[83].

Le séjour du roi à Gblêssogo, lieu même de sa détention, sur la ferme d'Adi, durera quinze ans. Tout au long de ces années, le roi et sa suite ont vécu au milieu de ces brousses situées à environ six kilomètres du centre-ville. En dépit de toutes les péripéties quotidiennes de cet exil, la vie dans ces lieux était faite de réjouissance, d'animation culturelle, de contes et de légendes. C'est une opportunité pour l'ex-roi Agoli-Agbo de transmettre à sa progéniture, l'histoire du royaume, et de composer de nombreuses chansons pour l'y consigner[84]. Selon FOURN, gouverneur du Dahomey, Agoli-Agbo est resté pendant les douze années passées à la ferme d'Adi de 1910 à 1922, ''dans un état d'esprit qui dénotait qu'il n'avait rien oublié du passé''. Au début de 1922, Agoli-Agbo sollicite son retour à Agbomè afin d'y vivre jusqu'à sa mort entouré de ses enfants. Tenant compte à la fois de son âge et du fait qu'il a ''largement accompli sa peine'', FOURN admet, le 16 mars 1922, le principe du retour de l'ex-roi Agoli-Agbo à Agbomè, comme ''un acte de justice… Et en même temps une mesure de politique'', même si '' des froissements avec les chefs investis maintenant de l'autorité, des intrigues, la formation d'un parti de mécontents peuvent être redoutés''. Car '' Agoli-Agbo, affirmait-il, est et restera jusqu'à sa mort que nous le voulions ou non le chef de la famille royale''[85].

En avril 1925, l'ex-roi Agoli-Agbo fut ramené dans le '' cercle d'Abomey'' et installé avec sa suite à Mougnon, dans le canton de Dona à cinquante kilomètres au Nord de la cité royale. Il faut rappeler que c'est à Savè qu'était né son dernier fils le prince Gansè, futur TOGNIAHOSSOU. Le dernier séjour d'Agoli-Agbo hors de Agbomè, a permis au commandant FOURN d'observer une fois encore le comportement du roi et celui de sa population pour s'assurer qu'il lui serait possible de continuer à maintenir la tranquillité à Agbomè. Il autorisait alors l'ex-roi Agoli-Agbo à rentrer vivre chez lui. Durant cette période d'observation à Mougnon, ce dernier n'a commis aucun acte répréhensible. En conséquence,

[83] A.N.B. Série C. Lettre n°1672, Dossier lettres confidentielles 1910-1911, au sous-inspecteur d'Agriculture à la ferme d'Ady à Savè, Porto-Novo 22 septembre 1910.
[84] ADARA, Le règne de sa majesté le roi Agoli-Agbo 1894-1940, Copyright, 2018, p.11.
[85] A.N.B. Série C.
- Lettre n°312 c, gouverneur FOURN à l'administrateur commandant cercle d'Abomey, 30-10-1923.
-Lettre 35 c, gouverneur FOURN à l'administration du commandant de cercle d'Abomey, 28 janvier 1924.
-Lettre 207 c, du gouverneur FOURN au gouverneur général à Dakar, le 20-04-1925.
-Lettre n°201 c, gouverneur FOURN à l'administrateur commandant cercle d'Abomey, le 25-04-1924 et Lettre 202 c.
-Lettre 207 c, FOURN à Dakar, le 24-04-1925.

sa demande de construire une maison de famille sur l'emplacement qu'il habitait quand il était Gahu fut acceptée en avril 1926. Sa maison fut construite à Djègbé-Gbindodo ou Gbindo[86].

Vingt-sept ans après sa déchéance, l'homme demeure sans aucun doute auréolé de la gloire certaine de la monarchie qu'il avait incarnée pendant plus de cinq années. S'il y a des gens du peuple et des princes qui ne l'aiment pas, il existe par contre d'autres, beaucoup de personnes qui sont encore attachées au passé de l'ancien Danxomè dont HLO DJEVIVI, est le symbole vivant[87].

Revenu sur la terre de ses ancêtres, le pouvoir en place n'a pas trouvé trop d'inconvénient à la réhabilitation de Gbindo, puisque pendant tout ce temps, la ruine avait frappé ses habitations. Après les travaux de réhabilitation, il a instauré la cérémonie d'immolation de bélier communément appelé « Agbohouhou » en Fon et a commencé par la collecte de certains rythmes anciens en souffrance. Tout d'abord, il procéda à la restauration de Dogba et celle d'une danse de la cour appelée Agbaja Sossi. C'est le Agbadja qu'on danse avec la queue du cheval. Personnellement, il créa le rythme Gokoué, lors des cérémonies funéraires de son auguste père roi Glèlè. C'est aussi une danse de la cour, dont la séquence comporte des récitals, pour se rappeler des hauts faits, histoire de revivre le passé. Ces trois rythmes étaient pratiquement l'œuvre de restitution du roi Agoli-Agbo de son retour à Gbindo[88]. Il y resta jusqu'en 1940, précisément le 28 mai 1940, date de sa mort, laissant derrière lui plus de cinquante enfants.

[86] *Idem*.
[87] *Idem*.

[88] AGBIDINOUKOUN Désiré, entretien réalisé le, vendredi 20 septembre 2019 à Awissouhoué (Abomey).

Photo 8 :

Le reste du mur de la résidence d'Agoli-Agbo à Mougnon.

(Mougnon)



Source : Barthélémy A. AGOLI-AGBO (Mougnon le lundi 07 septembre 2019).

L'ancienne résidence du roi Agoli-Agbo en ruine. De son retour de Savè, l'ex-roi fut installé à Mougnon en 1925 chez son frère Azouifan, dans l'actuelle commune de Djidja.

Photo 9 :

L'ancienne résidence d'Agoli-Agbo à Gbindodo ou Gbindo devenue

le palais privé de ses sucesseurs.

(Djègbé Gbindo).



Source : Barthélémy A. AGOLI-AGBO (Abomey, le samedi 12 septembre 2019).

L'ancienne habitation du roi Agoli-Agbo à Gbindo ou Gbindodo à Abomey devenue le palais privé de ses successeurs.

Photo10 :

Le*Djèxo* du roi Agoli-Agbo.

(Sur le site des palais royaux d'Abomey).



Source : Barthélémy A. AGOLI-AGBO Musée historique d'Abomey, le 30 septembre 2019.

Le *Djèxo* appelé ''Case des perles'' en français symbolise le réservoir de la richesse du roi Agoli-Agbo.

Photo 11 :

Le *Adoxo* (la tombe) du roi Agoli-Agbo.

(Sur le site des palais royaux d'Abomey)



Source : Florian AGOLI-AGBO (Musée historique d'Abomey, le lundi 30 septembre 2019)

A l'intérieur de cette Case se trouve la tombe du roi Agoli-Agbo.

CONCLUSION

Peut-on vraiment conclure une étude si complexe, dont la polémique n'est pas négligeable sur un souverain comme Agoli-Agbo ? La réponse est sans doute non.

De teint bronzé, remarquable par sa taille et sa corpulence, le prince Hlo Djèvivi aimait le travail et donnait l'impression d'un bon leader[89]. Il devient très tôt le *Gahu* de son frère roi Béhanzin à la mort de son père Glèlè, sous le nom de Goutchili. Il était resté devant l'armée danxomènu de 1890 jusqu'à 1894, durant les deux guerres franco-dahoméennes. Selon la tradition orale, Goutchili n'a jamais reçu un tir au front. Goutchili incarnait la force et le courage aux côtés de son frère Béhanzin[90].

Dans cette période de turbulence que le royaume de Danxomè a connue, le choix de l'ancien *Gahu* du roi Béhanzin fut validé par les Français, à la tête d'un royaume tronqué et déchiré par les troubles. Il prend d'ores et déjà le nom d'Agoli-Agbo et régna sur un Danxomè dépendant. Après son intronisation, il organisa les cérémonies funéraires de son roi père Glèlè. Sur le plan cultuel, Agoli-Agbo procéda à la restauration des temples de *Zomandonu* et de *Xoga,* à la construction de tous les *Djèxo* des rois et découvrit les lieux d'inhumation des rois Agonglo, Guézo et Glèlè avec de nombreuses célébrations en leur mémoire. Agoli-Agbo apporta également au patrimoine culturel du Danxomè. Il améliorera le rythme « Agbadja Sossi », le « Houngan », et le « Atcha ». Personnellement, il créa le rythme « Gokoué » à l'occasion de la célébration des funérailles de son père Glèlè et est l'auteur de nombreuses chansons d'histoire.

Comme son prédécesseur Béhanzin, Agoli-Agbo fut déchu en 1900 et déporté à N'Djolé au Gabon. En 1910, il revint avec sa suite au Dahomey et fut à nouveau exilé à Savè, puis à Mougnon avant de revenir à Abomey le 17 mai 1927 où il vécut jusqu'au 28 mai 1940.

[89] AGBIDINOUKOUN Désiré, Entretien réalisé le vendredi 20 septembre 2019 à Awissouhoué, quartier Doguèmè (commune d'Abomey)
[90] NONDICHAO Bachalou, entretien réalisé le mercredi 18 septembre 2019 à Zongo (commune d'Abomey)

SOURCES ET ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

1- Sources orales.

Tableau n°1 : Liste sélective des informateurs.

N°	Noms et prénoms des informateurs.	Année de naissance.	Statut/ Fonction.	Date et lieu d'entretien	Substance de l'entretien.
1	AGBIDINOU KOUN Désiré	1948	Commissaire de Police à la retraite	Le vendredi 20 septembre 2019 à Doguèmè (Commune d'Abomey)	Sur l'origine d'Agoli-Agbo et celle de sa mère Kannéyi et l'explication du nom Goutchili.
2	AHO GLELE Eléonore	26/01/1953	Revendeuse	Le vendredi 27 septembre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur le parcours du douzième monarque du Danxomè.
3	AGOLI-AGBO Florian	1999	Etudiant	Le mercredi 25 septembre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur l'explication du nom des enfants de Agoli-Agbo nés en exil.
4	Dah Daho AGOLI-AGBO	21/01/1939	Entrepreneur au Programme des Nations Unies à la retraite	Le vendredi 27 septembre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur le prince Goutchili et les circonstances d'accession au trône.
5	Dah Foutoudjèhoungbè AGOLI-AGBO	14/04/1953	Officier Supérieur de l'ex-Gendarmerie à la retraite	Le lundi 30 septembre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur les stratégies de guerres utilisées par le prince Goutchili et son avènement au trône des Hwégbadjavi.
6	Dah Linsou AGOLI-AGBO	1940	Ancien Chef service de l'OCBN	Le jeudi 03 octobre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur les noms forts de Agoli-Agbo.

7	DJIMASSE B. Gabin	1959	Directeur de l'Office du Tourisme d'Abomey et Région	Le lundi 23 septembre 2019 dans les locaux de l'Office (Commune d'Abomey)	Sur l'origine de Agoli-Agbo, son enfance, sa jeunesse, le rôle qu'il a joué aux côtés de son frère Béhanzin et la question de trahison qui divise les deux familles royales.
8	HOUNTONDJI Apollinaire	1939	Ancien Argent de l'Office du Tourisme d'Abomey et Région	Le mercredi 02 octobre 2019 au quartier Hountondji (Commune d'Abomey)	Sur les relations qui lient le prince Goutchili avec les populations du royaume du Danxomè.
9	Nan Gangnidjè AGOLI-AGBO	1946	Artiste compositrice des rythmes royaux	Les mercredi 25 septembre, lundi 30 septembre et mardi 01 octobre 2019 à Gbindo (Commune d'Abomey)	Sur l'origine de Kannéyi, l'enfance et la jeunesse du prince Hlo Djèvivi, futur Goutchili. Les exploits de Goutchili à la tête de l'armée danxoméenne ; son avènement au trône des Hwégbadjavi ; ses enfants ; sa vie en exil et les œuvres artistiques de Agoli-Agbo.
10	NONDICHAO Ba Bachalou	1936	Ancien guide au Musée historique d'Abomey	Le mercredi 18 septembre 2019 au quartier Zongo (Commune d'Abomey)	Sur l'origine du prince Goutchili, sa naissance et son parcours jusqu'en 1940.

Source : Tableau réalisé par Barthélémy A. AGOLI-AGBO (novembre 2019).

2- Documents d'archives.

A.N.B Série C.

-Lettre n°1672, Dossier lettres confidentielles 1910-1911, au sous-inspecteur d'agriculture à la ferme d'Ady à SAVE, Porto-Novo 22 septembre 1910.

-Lettre n°312 c, gouverneur FOURN à l'Administrateur commandant cercle d'Abomey, 30-10-1923.

-Lettre 35 c, gouverneur FOURN à l'Administrateur commandant cercle d'Abomey, 28 janvier 1924.

-Lettre 207 c, du gouverneur FOURN au gouverneur général à Dakar, 20-04-1925.

-Lettre n°201 c, gouverneur FOURN à l'administrateur commandant cercle d'Abomey, 25-04-1924 et Lettre202 c.

-Lettre 207 c, FOURN à Dakar, 24-04-1925.

-Lettre 227 c, FOURN à Abomey, 09-05-1925.

-Lettre 25 c, FOURN à Dakar, 20-05-1925.

-Lettre 300 c, FOURN à Abomey, 05-10-1925.

3- Références bibliographiques

Ouvrages

- AGHECI N., *Emblèmes et chants,* Vienne, 1932, 422 p.
- AHANHANZO GLELE M., *Le Danxomè du pouvoir aja à la nation fon,* France, Imprimerie F. PAILLART 80100-ABBEVILLE, 1974, 282 p.
- ALLADAYÈ J. C., *Le Kpanlingan dans le Danxomè : historien de l'oralité*, Cotonou, CAAREC Editions, 2010, 100 p.
- ALLADAYÈ J. C., *Fresques Danxoméennes*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 2008, 120 p.
- AUBLET E.D., *La guerre du Dahomey : 1888-1893*, Paris, Berger-Levrault, 1894, 350 p.
- BOAHENAOU A., *Histoire Générale de l'Afrique, Volume III, l'Afrique sous domination coloniale, 1880 à 1935,* Paris, UNESCO, 1989, 544 p.
- BRUNEST L. et GIETHLEN L., *Historique générale, organisation, administration, ethnographie, production, agriculture, commerce,* Paris, A. Gallamel, 1900, 542 p.
- CHAUDOIN E., *Trois mois de captivité au Dahomey*, Paris, Librairie Hachette, 1891, 409 p.
- COMMANDANT G., *Le Dahomey*, Paris, R. Haton,Tome 2, 1895, 307 p.
- CORNEVIN R., *La République Populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1981, 584 p.

- DJIVO J. A., *Le protectorat d'Abomey : Ago-Li-Agbo 1894-1900 (la fin de la monarchie du Danxomè)*, Abomey-Calavi, Université Nationale du Bénin, 1985, 122 p.
- DJIVO J. A., *Guézo : la rénovation du Dahomey*, Abidjan, NEA, 1978, 106 p.
- DJIVO J. A., *Sur les exilés du royaume de Danxomè*, Cotonou, Production UNB, 1985, 51 p.
- DJIVO J. A., *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1875-1894 : Gbêhanzin et Ago-Li-Agbo*, Paris, L'Harmattan, Volume I, 2013, 418 p.
- DJIVO J. A, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1894-1900, Gbêhanzin et Ago-Li-Agbo*, Paris, L'Harmattan, Volume II, 2013, 328 p.
- EDOUARD F., *Le Dahomey : histoire, géographie, mœurs, coutumes, commerce, industrie, expéditions françaises : 1891-1894*, Paris, Hennuyer, 1895, 429 p.
- FONSSAGRIVES J., *Notice sur le Dahomey*, Porto-Novo, Imprimerie du Gouvernement, 1900, 402 p.
- GARCIA L., *Le royaume du Dahomé face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, 1988, 284 p.
- HAZOUME P., *Le pacte de sang au Dahomey*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1956, 170 p.
- HAZOUME P., *Doguicimi*, Paris, Larose, 1938, 510 p.
- IROKO A. F., *Mosaiques d'histoire béninoise*, Louis Mie, Editions Corrèze buissonnière, Tome I, 1998, 270 p.
- MAMA DEBOUROU D., *La guerre coloniale au Nord du Dahomey, Bio Guéra, entre mythe et réalité : le sens de son combat pour la liberté (1915-1917)*, Paris, L'Harmattan, 2013, 109 p.
- MICHEL F., *La Campagne du Dahomey 1893-1894 : la reddition de Béhanzin*, Paris, L'Harmattan, 2001, 147 p.
- RENZO M. et TRICHET P., *Lettres du Dahomey, Correspondance des premiers pères de la Société des Missions Africaines (avril 1861- avril 1862)*, Paris, Karthala, 2011, 350 p.
- VIDO A. A., *Le Yovogan. Un haut dignitaire du royaume du Danhomè (XVIII^{e}-XIX^{e} siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2019, 116 p.
- VIDO A. A., *Biographie du roi Kpingla du Danhomè (1774-1789)*, Paris, L'Harmattan, 2019, 170 p.

- VIDO A. A. et LOGOSSOU J., *Une étude sur l'histoire du Danhomè : Biographie de Houégbadja (1645-1685)*, Saint-Denis, Edilivre, 2018, 62 p.
- VIDO A.A., AKOGNI P. et ADJOVI R., *Abiola Félix Iroko : itinéraire d'un chercheur africain hors pair*, Cotonou, Les Editions plurielles, 2018, 216 p.
- VIDO A. A. et VIDO M., *Histoire des femmes du Sud-Bénin (XVII^{e}-XIX^{e})*, Saint-Denis, Edilivre, 2015, 201 p.
-

Articles

- ADARA, *Le règne de sa Majesté le roi AGOLI-AGBO (1894-1940),*Copyright ADARA, 2018, 14 p.
- ALLADAYE J. C., *« Tasi Hangbé : une femme sur le trône du Danxomè »*, revue du CAMES, Nouvelle série B, Vol. O12, n°10, 2010,
- ALLADAYE J. C., *Kana, ville sainte Danxomè*, Cotonou, Ministère de la Culture et des Communications, 1994, 7 p.
- ALLADAYE J. C., *Evocation du règne du roi AGOLI-AGBO (12ème Monarque du Danxomè)*, U.N.B., 1994, p 5.

Mémoires et thèses

- ATCHAMOU C., *Installation à Abomey des lignages alliés au pouvoir agasuvi de Hwégbadza à Gbêhanzin (1645-1894)*, mémoire de maitrise en Histoire, Université d'Abomey-Calavi, 2017, 233 p.
- HOUENOU A. G., *Biographie du roi Agaja*, mémoire de maitrise en Histoire, Université Nationale du Bénin, 1988, 162 p.
- MICHOZOUNNOU R., *Le peuplement du plateau d'Abomey des origines à 1889,* thèse de doctorat de troisième cycle en Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1992, 453 p.
- TOSSOU M. R., *Réflexion sur la justification de la conquête coloniale française au Dahomey (1850-1900)*, mémoire de maitrise en Histoire, Université d'Abomey-Calavi, 2001.

LISTE DES PHOTOS ET CARTES

Liste des photos

Photo 1 : Le *Adoxo* (tombe) de la reine-mère d'Ago-Li-Agbo (Nan Kannéyi) à Sèdéssa (Abomey)……..13

Photo 2 : Le reste des murs du palais des enfants créé par le roi Agadja (1711-1740), appelé Vihon (Azalicanmè Vihondji)……...16

Photo 3 : Le roi Agoli-agbo et l'une de ses femmes…….....17

Photo 4 : Emblème du roi Agoli-Agbo…….28

Photo 5 : Baobab sacré matérialisant la devanture du palais du roi Agoli-Agbo (Kpassatin), (Sur le site des palais royauxd'Abomey)……..29

Photo 6 : Le *Honnuwa* du palais de fonction de Agoli-Agbo à Singbodji (sur le site des palais royaux d'Abomey)……29

Photo 7 : La cour extérieure du palais de fonction de Agoli-Agbo à Singbodji (sur le site des palais royaux d'Abomey)……..30

Photo 8 : Le reste du mur de la résidence d'Agoli-Agbo à Mougnon (Mougnon)……...40

Photo 9 : L'ancienne résidence de Agoli-Agbo à Gbindodo ou Gbindo devenue le palais privé de ses sucesseurs (Djègbé Gbindo)……...40

Photo 10 : Le*Djèxo* du roi Agoli-Agbo (sur le site des palais royaux d'Abomey)……...41

Photo 11 : Le *Adoxo*(la tombe) du roi Agoli-Agbo (sur le site des palais royaux d'Abomey).....41

Liste des cartes

Carte n°1 : Le Danxomè à la veille de la conquête coloniale français, le contrôle économique de l'espace……18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : liste sélective des informateurs …….…….....49

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 7

Chapitre I:DES ORIGINES DU PRINCE HLO DJEVIVI A L'ACCESSION AU POSTE DE GAHU SOUS LE NOM DE GOUTCHILI 10

1-1 Les origines du prince Hlo Djèvivi 11

1-2 L'enfance du prince Hlo Djèvivi 13

1-3 La jeunesse du prince Hlo Djèvivi et son accession au poste de *Gahu* 15

Chapitre II: LES CIRCONSTANCES D'ACCESSION DU GAHU GOUTCHILI AU TRONE DES HWEGBADJAVI 19

2-1 Le processus de nomination du nouveau roi et l'intronisation du *Gahu* Goutchili sous le nom fort d'AGOLI-AGBO 20

2-2 La reddition de Béhanzin 23

2-3 Les différents traités français signés avec le royaume du Danxomè sous le règne d'Agoli-Agbo et leurs conséquences 25

Chapitre III: LES DIFFICULTES LIEES AU REGNE D'AGOLI-AGBO ET LA FIN DE LA MONARCHIE FON 31

3-1 Les différents problèmes liés au règne d'Agoli-Agbo 32

3-2 La destitution d'Agoli-Agbo et sa déportation au Gabon 35

3-3 Le retour d'Agoli-Agbo d'exil et sa vie à Savè, à Mougnon et à Gbindodo ou Gbindo ... 37

CONCLUSION 42

SOURCES ET ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE 43

LISTE DES PHOTOS ET CARTES 48

LISTE DES TABLEAUX 49

TABLE DES MATIERES 50